



cyberpresse.ca

LA PRESSE

Le pasteur Kichner Firmin
PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

« DU TORT À L'ÉVANGILE »

Soupçonné de fraude, le pasteur de l'Église biblique Pierre angulaire réplique à ses fidèles. CAROLINE TOUZIN PAGE A8

PAUL McCARTNEY AU CENTRE BELL LE MARCHAND DE BONHEUR

LA CRITIQUE D'ALAIN DE REPENTIGNY
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

DEMANDES D'ASILE EN CHUTE LIBRE

La marine a intercepté hier soir un navire transportant 500 migrants sri-lankais au large de la Colombie-Britannique. Lui permettra-t-on d'accoster? Une chose est sûre: avec ses règles plus strictes, Ottawa a endigué le flux de réfugiés. NOTRE DOSSIER PAGES A2 ET A3



Des frégates de la marine canadienne, hier, au large de la Colombie-Britannique.

PHOTO JOHN LEHMANN, THE GLOBE AND MAIL PHOTOMONTAGE, LA PRESSE

MARC BELLEMARE CHANGE SON FUSIL D'ÉPAULE

Il comparaitra à la commission Bastarache sur le processus de nomination des juges. Son témoignage sera « public et télédiffusé ».

DAPHNÉ CAMERON PAGE A6



PHOTO LE SOLEIL

LE PHÉNOMÈNE EAT, PRAY, LOVE

Inspiré d'une année de voyage en solitaire, le roman a connu un succès fulgurant. Voici le film.

SYLVIE ST-JACQUES
ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 ET 2



Julia Roberts

PHOTO COLUMBIA PICTURES

TOUS CONTRE LE BULLETIN UNIQUE

Le relevé de notes uniforme pourrait rater la rentrée scolaire.

ARIANE LACOURSIÈRE PAGE A4

La vraie progression

MARIE-CLAUDE LORTIE PAGE A5

MONDE

PROCÈS À GUANTÁNAMO

L'AVOCAT DE KHADR S'EFFONDRE EN COUR

La cause sera reportée jusqu'au rétablissement du seul juriste habilité à défendre le Canadien.

MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE À GUANTÁNAMO
PAGE A14

LA PRESSE AFFAIRES

GM REDÉMARRE EN BOURSE

Les contribuables récupéreront-ils leurs billes? PHILIPPE MERCURE PAGE 1

FEDERER, À L'ANCIENNE



PHOTO REUTERS

Dans un match ponctué de montées au filet, le Suisse Roger Federer s'est débarrassé hier d'un vieux copain, le Français Michael Llodra, par le score de 7-6 (2), 6-3. En quarts de finale de la Coupe Rogers, aujourd'hui à Toronto, l'ex-numéro 1 mondial se mesurera au redoutable Tomas Berdych, son « bourreau » de Wimbledon. COMPTE RENDU DE MICHEL MAROIS SPORTS PAGE 1



L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

McCartney a dédié *The Long and Winding Road* aux automobilistes montréalais.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte
CIB



DÉJÀ LES POMMES!

STÉPHANIE BÉRUBÉ PAGE A9



SOLDE ESTIVALE
JUSQU'À 50% DE RABAIS

MAGASINEZ EN LIGNE, C'EST FACILE!
ERNEST.CA
DU COMPLET AU DENIM PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858 5258



LE CANADA TERRE D'ACCUEIL?

DÉBUT JUIN

Moment où le ministre de la Sécurité publique Vic Toews a appris l'existence du *MV Sun Sea*.

490

Nombre de passagers à bord du bateau.

59 MÈTRES

Longueur du cargo *MV Sun Sea* (auparavant, le *Harin Panich 19*). Il a été utilisé par les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE).

MONTRÉAL DÉSSERTÉ PAR

Les mesures qu'a prises Ottawa il y a un an pour resserrer les règles ont fait

Une passoire, le Canada? L'arrivée imminente en Colombie-Britannique, après un périple de trois mois, d'un navire transportant 500 migrants sri-lankais semble vouloir relancer ce débat. En juillet 2009, Ottawa a annoncé qu'il mettait en place des mesures visant à freiner l'arrivée massive de demandeurs d'asile. Un an plus tard, les effets de ces nouvelles règles se font sentir: à Montréal, plusieurs ressources d'aide aux réfugiés n'ont tout simplement plus de clients. Mais en voulant bloquer la route aux faux réfugiés, rejette-t-on également les vrais?



LAURA-JULIE PERREAULT

À une époque, les trois maisons du Projet Refuge de Montréal recevaient tellement de nouveaux demandeurs d'asile que tout ce que leurs employés avaient le temps de faire entre une arrivée et un départ, c'était de changer les draps. Mais depuis un an, les changements de draps quotidiens ont fait place à des lits vides. Beaucoup de lits vides.

«Il y a un an, j'avais 46 lits qui étaient occupés tout le temps. Il ne m'en reste plus que six», explique Sylvain Thibault, aujourd'hui l'unique employé du Projet Refuge,

mis sur pied par la Mission communautaire de Montréal (MCM).

En moins d'un an, deux des trois maisons d'hébergement de la MCM ont fermé leurs portes. Trois des quatre employés ont été mis à pied.

La situation est similaire à la résidence du YMCA du centre-ville de Montréal, qui a vu sa clientèle de demandeurs d'asile fondre de 90% en un an.

Habitée à accueillir des familles des quatre coins du monde, la résidence du Y reçoit ces jours-ci des patients des hôpitaux avoisinants ou des personnes évincées de leur appartement. La moitié du personnel, soit quelque 20 personnes, a été mise à pied.

Haïtiens touchés

Comment expliquer ce phénomène? La réponse des

organismes qui travaillent avec les demandeurs d'asile est unanime: les mesures prises par le gouvernement fédéral l'an dernier pour freiner l'arrivée massive de réfugiés au pays ont trop bien fonctionné. Et c'est à Montréal que les effets de ces nouvelles directives sont le plus visibles.

La première mesure, qui a été suivie d'un bras de fer diplomatique, a été de rendre le visa obligatoire pour les ressortissants de la République tchèque et du Mexique à compter du 13 juillet 2009. En un mois, selon les statistiques de l'Agence des services frontaliers, le nombre de demandeurs d'asile au Québec a chuté de près de 40%.

Quelques semaines plus tard, le resserrage des règles de l'entente sur le tiers

Un long processus pour les requérants

Le Canada reçoit environ 30 000 demandes d'asile chaque année. La moitié d'entre elles sont acceptées, les autres doivent suivre la filière normale. Le processus peut prendre des années. Les requérants peuvent retourner volontairement dans leur pays ou être expulsés. Deux avocats de Toronto spécialisés en immigration, Lorne Waldman et Max Berger, ont répondu aux questions du *Toronto Star*.

THE TORONTO STAR

Q Qu'arrive-t-il quand quel qu'un fait une demande d'asile politique?

R Après sa demande, la personne doit prouver son identité, puis prouver qu'elle ne présente aucun risque de sécurité. Une fois acceptée, elle doit promettre de comparaître devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Q Combien de temps le processus prend-il?

R Les requérants doivent présenter leur histoire au comité dans les 28 jours suivant leur arrivée. Les audiences commencent neuf mois plus tard, ou plus. Si la demande est refusée,

ils peuvent demander une révision en cour fédérale. Cela peut prendre trois ans avant qu'un requérant soit déporté. En 2008-2009, le temps d'attente était de 16,5 mois et une requête coûtait 4100 \$.

Q Le gouvernement peut détenir un requérant quand...

R ...il n'a pas de pièce d'identité, quand il présente un risque pour la sécurité, quand il risque de disparaître avant son audition ou quand il est jugé dangereux pour la société. Les détentions sont très rares.

Q Le processus sera-t-il différent avec les passagers du *MV Sun Sea*?

R Non, mais ils seront sans doute détenus pendant des mois jusqu'à ce qu'on puisse vérifier leur identité et s'assurer qu'ils ne présentent aucun risque ou qu'ils sont pas des terroristes.

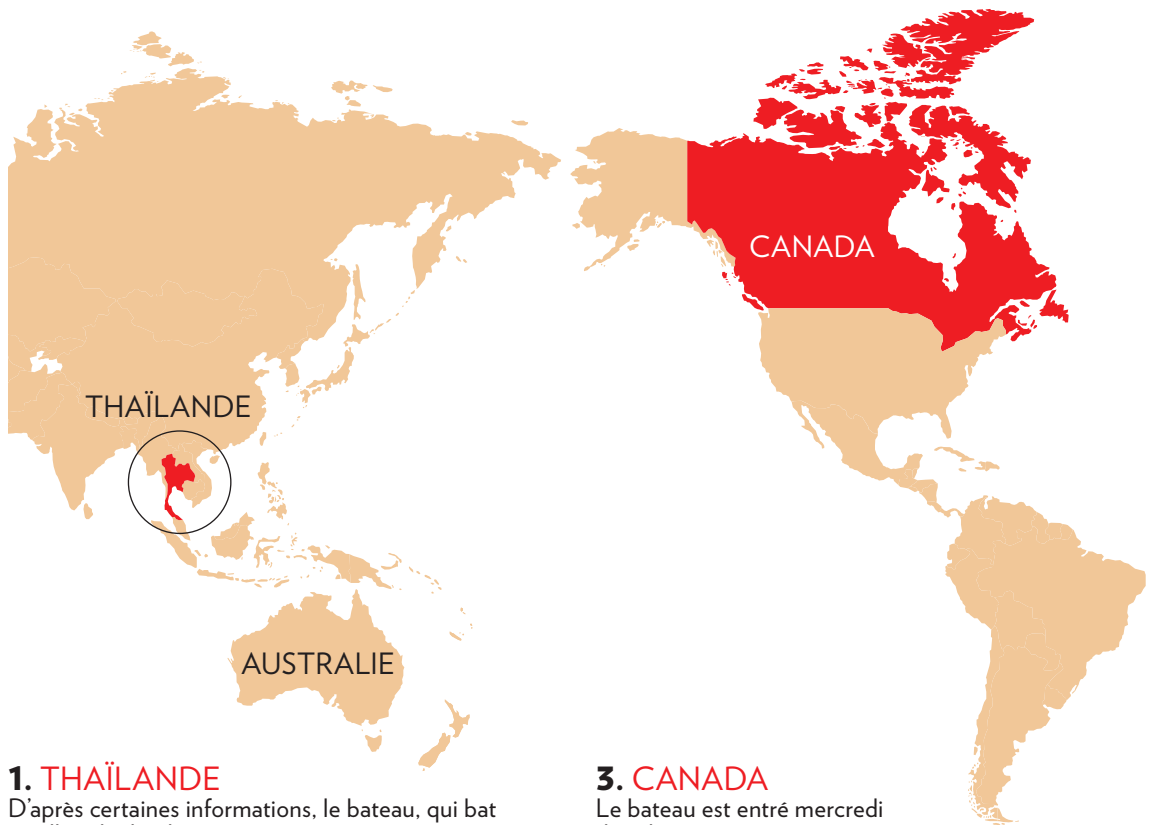
Q La nouvelle loi changera-t-elle quelque chose?

R Elle accélérera le processus. Les requêtes seront entendues en moins de 90 jours. Les demandeurs illégitimes devront quitter le pays dans les deux ans.

Q Si l'Australie a refusé d'accueillir le *MV Sun Sea*, pourquoi pas le Canada?

R Selon les lois internationales, l'Australie ne pouvait pas refuser non plus. Le navire a été redirigé vers l'île de Christmas, un centre de détention pour réfugiés.

LE TRAJET DU MV SUN SEA



1. THAÏLANDE

D'après certaines informations, le bateau, qui bat pavillon thaïlandais, aurait quitté ce pays en mai.

2. AUSTRALIE

Selon des journalistes australiens, la Garde côtière des Philippines aurait indiqué, en mai dernier, que le bateau avait pris la direction de l'Australie.

3. CANADA

Le bateau est entré mercredi dans la zone économique exclusive (qui s'étend à 370 km des côtes canadiennes), en direction de la Colombie-Britannique. On pourrait transférer ses passagers vers des tentes, dressées à proximité de la base navale d'Esquimault, près de Victoria.

La Presse, d'après l'Agence France-Presse et La Presse Canadienne



PHOTO ANDY CLARK, REUTERS

Le *MV Sun Sea* a quitté le Sri Lanka au printemps en direction de l'Australie, mais il a changé de cap en cours de route. L'Australie avait redirigé le cargo vers l'île de Christmas, un centre de détention pour réfugiés.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	VIVRE 5
Bourses	AFFAIRES 5 et 6

Décès	VIVRE 5
Forum	A 17
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 5

Monde	A 14 à 16
Petites annonces	AFFAIRES 4 et VIVRE 4
Sudoku	AFFAIRES 4

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages en après-midi, maximum 27, minimum 19. VIVRE 4

LE CANADA TERRE D'ACCUEIL?

2006

Année où le Canada a proscrit le LTTE.

76

Nombre de Sri-Lankais arrivés illégalement par bateau en Colombie-Britannique en octobre 2009. Libérés, leur cas est à l'étude.

0,1%

Nombre de Tamouls qui demandent l'asile politique annuellement au Canada, parmi tous les réfugiés.

LES DEMANDEURS D'ASILE

chuter le nombre de requêtes partout au pays

pays sûr que le Canada a contractée avec les États-Unis a aussi contribué à la baisse des arrivées de réfugiés. Cet accord permet au Canada de renvoyer au sud de sa frontière les demandeurs d'asile qui ont transité par le pays de l'Oncle Sam avant de frapper à sa porte. Les Haïtiens ont été particulièrement touchés par cette seconde mesure, convient Pascal Alatorre, directeur de la résidence du Y.

«Depuis quelques années, notre clientèle était surtout composée de gens du Mexique et d'Haïti, comme plusieurs autres ressources montréalaises. On a été très touchés. Alors que, au début du mois de juillet 2009, on hébergeait 300 demandeurs d'asile, à la fin août, on n'avait que 50 personnes. Aujourd'hui, sur 90 personnes qu'on héberge, il n'y a plus que 32 demandeurs

d'asile. Avant, c'était 99 % de notre clientèle», détaille M. Alatorre.

Arrête-t-on les vrais réfugiés?

Les centres d'hébergement qui accueillent les demandeurs d'asile dans les

cette année, le Canada est en voie de battre son record le plus bas établi en 2005. Cette année-là, le pays, qui accueille traditionnellement entre 30 000 et 45 000 réfugiés potentiels, en avait reçu tout juste 21 000. «Cette année, ils seront moins de

« Cette année, ils seront moins de 20 000 à pouvoir franchir la frontière. Le gouvernement dit qu'il veut freiner les faux réfugiés, mais les règles arrêtent aussi les vrais réfugiés. » — Rick Goldman, avocat

premiers jours de leur établissement au pays ne sont pas les seuls à avoir noté une baisse marquée des arrivées. Au Centre canadien des réfugiés, on estime que, si la tendance se maintient

20 000 à pouvoir franchir la frontière», note l'avocat Rick Goldman, qui se fonde sur les données gouvernementales.

La situation l'inquiète. «Le gouvernement dit qu'il veut freiner les faux réfugiés, mais

les règles arrêtent aussi les vrais réfugiés», note-t-il.

Porte-parole de Citoyenneté et Immigration Canada, Kelli Fraser, ne pense pourtant pas que le Canada est en train de violer ses engagements internationaux. «Le plan du Canada fonctionne. L'obligation de visa incite les véritables visiteurs à présenter une demande tout en décourageant les visiteurs qui ne sont pas authentiques à présenter une demande», a-t-il indiqué par courriel en réponse aux questions de *La Presse*.

«Le système canadien de protection des réfugiés est reconnu mondialement pour son impartialité et sa générosité, a-t-il ajouté. Ces nouvelles mesures vont également au-delà des obligations légales du Canada sur les plans national et internatio-

nal à l'égard des demandeurs d'asile.»

Pascal Alatorre, des résidences du Y, croit pour sa part que la diminution du nombre de demandeurs d'asile à Montréal pourrait avoir des effets à long terme alors que les ressources spécialisées dans leur accueil et leur intégration diminuent leur offre de service et que leurs employés, habitués d'interagir avec une clientèle qui a des besoins particuliers, notamment dans la gestion du choc post-traumatique, se voient contraints de changer d'emploi. Il invite le gouvernement à faire un examen de conscience. «Ça ne va pas mieux dans le monde. Il y a des gens partout dans le monde qui ont besoin de protection et, pour le moment, le Canada n'est plus le pays qui comble ces besoins», dénonce-t-il.

Un cargo de migrants soulève l'inquiétude

Les autorités craignent la présence de membres des Tigres tamouls à bord

LAURA-JULIE PERREAULT ET MARIE-ANDRÉE AMIOT

La marine canadienne a arraisonné hier soir le *MV Sun Sea*, qui s'approchait de la côte ouest du pays, pour le diriger vers la base navale d'Esquimalt, près de Victoria dans l'île de Vancouver, selon des sources militaires. Les autorités craignent que des membres des Tigres tamouls se trouvent parmi ses quelque 490 passagers. Cette organisation est considérée comme terroriste et est bannie par Ottawa et Washington.

Pour le moment, on sait peu de chose sur les passagers, hormis qu'ils appartiennent à la minorité tamoule du Sri Lanka, qu'il y a parmi eux des femmes et des douzaines d'enfants. Certains seraient atteints de la tuberculose.

«Il y a beaucoup d'enfants, des enfants âgés de moins de 13 ans», a dit à *La Presse* Canadienne Lorne Waldman, qui a représenté plusieurs des migrants sri lankais qui sont arrivés au Canada de façon similaire en octobre dernier.

Des informations contradictoires circulaient hier soir sur la prise de contrôle du navire par les autorités.

Plus tôt en journée, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, avait affirmé que les hommes de la frégate *HMCS Winnipeg* étaient passés à l'action parce que le *MV Sun Sea*, qui se trouve au large de la Colombie-Britannique, avait changé de cap.

«Le *Winnipeg* a tenté à plusieurs reprises d'établir le contact avec le *Sun Sea*. Lorsqu'il y est parvenu, une personne à bord a affirmé que les passagers étaient des réfugiés», avait déclaré M. Toews.

Le ministre avait soutenu que certaines personnes à bord étaient des terroristes et des criminels. «Le passage clandestin et la traite de personnes sont des crimes méprisables, illégaux et dangereux», a-t-il dit.

Selon lui, les trafiquants d'êtres humains observent la réaction du Canada. Il a promis de traîner les criminels en justice et de les empêcher de profiter du système.

On ne savait pas hier si les autorités canadiennes avaient l'intention de laisser le navire accoster ou envisageaient encore de le refouler.

Des responsables provinciaux en Colombie-Britannique ont



Des responsables provinciaux en Colombie-Britannique ont confirmé que des hôpitaux et des prisons se préparaient à accueillir plusieurs centaines de migrants, dont des femmes et des enfants. Des tentes ont été dressées à proximité de la base navale d'Esquimalt, près de Victoria.

PHOTO ANDY CLARK, REUTERS

confirmé que des hôpitaux et des prisons se préparaient à accueillir plusieurs centaines de migrants, dont des femmes et des enfants. Des tentes ont été dressées à proximité de la base navale d'Esquimalt, près de Victoria.

Le cargo, qui bat pavillon thaïlandais, a quitté le Sri Lanka au printemps en direction de l'Australie, mais il a changé de cap en cours de route.

Un bateau des Tigres tamouls

Ayant combattu pendant 25 ans les forces gouvernementales sri-lankaises, les Tigres tamouls, qui demandent l'indépendance du nord du Sri Lanka pour la minorité tamoule, ont été défaits en 2009. Depuis, le gouvernement sri-lankais soupçonne les leaders du mouvement qui ont survécu aux derniers assauts militaires de vouloir quitter le pays afin de remettre sur pied leur organisation démantelée. Les années de guerre ont fait de 80 000 à 100 000 morts.

Des organisations tamoules, de leur côté, disent que la persécution que subissent les populations civiles tamoules aux mains de la majorité cinghalaise bouddhiste oblige des familles entières à s'exiler.

«C'est un voyage extrêmement dangereux, mais les gens l'ont entrepris parce qu'ils ne voient pas d'autre issue», a dit à *La Presse* le président du Congrès tamoul du Canada, David Poopalapillai.

Des précédents

Au mois d'octobre, un premier navire de demandeurs d'asile tamouls, l'*Ocean Lady*, a réussi à atteindre la Colombie-Britannique. Les autorités fédé-

du Centre canadien des réfugiés, une opinion que partage aussi Amnistie internationale.

Contrairement à l'Australie, depuis 50 ans, le Canada n'a jamais détourné un navire de migrants qui se dirigeait vers ses côtes. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des bateaux qui avaient à leur bord un nombre important de Juifs européens avaient été renvoyés vers l'Europe en plein Holocauste.

«C'est un voyage extrêmement dangereux, mais les gens l'ont entrepris parce qu'ils ne voient pas d'autre issue.»

— David Poopalapillai, président du Congrès tamoul du Canada

rales ont détenu les 76 personnes à bord et fait des vérifications sur leurs antécédents. Toutes ont finalement été relâchées et attendent maintenant que la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés se penche sur leur cas.

«Aujourd'hui, on demande au gouvernement canadien de réserver le même sort aux passagers du *MV Sun Sea*, de les respecter et de les laisser faire une demande d'asile si c'est ce qu'ils désirent», a dit Coleen French,

Cependant, devant les directives de plus en plus restrictives mises en place par le gouvernement conservateur de Stephen Harper pour limiter les arrivées de demandeurs d'asile (voir autre article), plusieurs observateurs craignent que les autorités rompent avec cette tradition à l'arrivée du *MV Sun Sea*.

À ce sujet, le gouvernement canadien se limite à dire que l'Agence des services frontaliers «travaille en étroite collaboration avec ses partenaires en sécurité

afin de surveiller la situation» et que la «recevabilité de toute personne cherchant à entrer au Canada est évaluée au cas par cas et sur l'information présentée au moment de l'entrée».

De son côté, le ministère des Affaires étrangères a annoncé que «les individus reconnus responsables du passage d'immigrants clandestins feront l'objet d'une enquête et de poursuites dans toute la mesure de la loi canadienne et conformément aux conventions et aux protocoles internationaux».

Le cas du *MV Sun Sea* fera école, selon Rohan Gunaratna, expert des Tigres tamouls qui dirige un centre de recherche à Singapour et est l'un des premiers à avoir annoncé le voyage du *MV Sun Sea*. Dans une entrevue accordée au *Globe and Mail* cette semaine, il a affirmé que deux autres navires sont en attente. «À cause de la réponse du Canada à l'*Ocean Lady* l'an dernier, les Tigres tamouls y ont envoyé le *MV Sun Sea*. Selon la réaction du Canada, les deux autres navires suivront ou pas. Ils sont en train d'accumuler l'argent des passagers.»

— Avec la collaboration d'Hugo de Grandpré, du *Toronto Star*, de l'AFP et de *La Presse* Canadienne

ACTUALITÉS

L'arrivée du bulletin unique compromise

Le Conseil supérieur de l'éducation demande au gouvernement d'en retarder l'implantation

ARIANE LACOURSIÈRE

L'arrivée du nouveau bulletin dans les écoles du Québec semble plus que jamais compromise. Après les commissions scolaires, les directeurs d'établissement et les enseignants, le Conseil supérieur de l'éducation a demandé, hier, au gouvernement de surseoir à l'implantation de ce bulletin uniforme. La nouvelle ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, veut lire la quarantaine d'avis que les intervenants de l'éducation ont fait parvenir au gouvernement cet été avant de dire si elle ira de l'avant.

« On veut un bulletin clair et facile à comprendre. Mais M^{me} Beauchamp souhaite d'abord examiner les mémoires. Elle est consciente que ça peut amener des délais. Elle compte prendre une décision dans les prochains jours », explique l'attaché de presse de M^{me} Beauchamp, Dave Leclerc.

Le 11 juin dernier, la ministre sortante de l'Éducation, Michelle Courchesne, avait annoncé qu'un nouveau bulletin, « plus clair et plus facile à comprendre pour les parents et les élèves », serait implanté dès septembre dans les écoles. Dans ce bulletin « revu et allégé », l'évaluation de certaines compétences disparaît pour laisser place à l'évaluation des connaissances. La



PHOTO ASSOCIATED PRESS
Dans le bulletin « revu et allégé », l'évaluation de certaines compétences disparaît pour laisser place à l'évaluation des connaissances.

ministre avait donné un mois aux intervenants de l'éducation pour se prononcer.

Dans un avis diffusé hier matin, le Conseil supérieur de l'éducation soutient que les écoles québécoises fonctionnent actuellement selon le Renouveau pédagogique, qui privilégie l'approche par compétences, et qu'elles ne sont donc pas prêtes à utiliser les nouveaux bulletins axés sur les connaissances.

Le Conseil soutient que les changements proposés par le ministère de l'Éducation « sont prématurés » et auraient « inévitablement une incidence sur la façon d'enseigner ».

« On enseignerait encore avec l'approche par compétences, mais on évaluerait principalement des connaissances... Ça créerait des situations difficiles », note la présidente du Conseil, Nicole Boutin. Selon elle, il serait néfaste de

rejeter entièrement le Renouveau pédagogique. « Il y a du bon dans le Renouveau. On a investi beaucoup d'argent dans ce programme, note-t-elle. Plusieurs écoles ont mis au point des façons efficaces et claires d'évaluer les compétences. On pourrait prendre exemple sur elles plutôt que de tout recommencer. »

M^{me} Boutin ajoute que le gouvernement a agi trop rapidement dans le dossier. « Il y a une nouvelle ministre de l'Éducation. C'est le moment pour elle de prendre le temps de consulter le milieu et de revoir la décision », affirme M^{me} Boutin.

Plusieurs mécontents

Le Conseil supérieur de l'éducation n'est pas le seul organisme qui a critiqué la décision du gouvernement. Au début du mois de juillet, la Fédération des commissions scolaires du Québec avait elle aussi dit craindre que les bulletins ne nuisent au Renouveau pédagogique.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) avait pour sa part dit que le gouvernement devait lui transmettre rapidement ses exigences et son cadre de référence s'il voulait que le bulletin uniforme soit prêt pour la rentrée. Rien de tout cela n'a encore été fait.

Pour l'instant, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)

doute que le changement de bulletin puisse être appliqué dès la rentrée. « On devait avoir une rencontre avec la ministre Courchesne ce mois-ci. On est maintenant en attente à cause du remaniement. Si on veut implanter les bulletins dès septembre, ça prend absolument une rencontre avant la rentrée scolaire. Mais on devrait selon moi se donner le temps de bien faire les choses », dit la présidente de l'AQPDE, Danielle Boucher.

M^{me} Boucher rappelle que la quasi-totalité des organismes qui se sont prononcés cet été ont demandé un sursis. « On veut un bulletin clair pour les parents. Mais les changements proposés vont au-delà du simple bulletin. Ça remet en question le programme construit sur l'acquisition de compétences. On n'est pas contre le retour des connaissances. Mais la réforme n'est pas que négative. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. »

La deuxième vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, Josée Scalabrini, est pour sa part heureuse que les connaissances reviennent au bulletin, mais elle est aussi déçue. « Actuellement, tout indique que les enseignants et les parents vont encore commencer l'année sans savoir ce qui arrivera avec l'évaluation », souligne-t-elle.

SAMEDI ET DIMANCHE
14 ET 15 AOÛT

RABAIS DE
5 \$
POUR CHAQUE TRANCHE
D'ACHAT DE
50 \$

La modération
a bien meilleur goût.

EducAlcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



Charest lance un défi à Marois

SYLVAIN LAROCQUE
ET JOCELYNE RICHER
LA PRESSE CANADIENNE

ESSEX, Vermont — Soutenant avoir fait sa part pour apaiser le climat parlementaire en remaniant son cabinet, le premier ministre Jean Charest met au défi la chef péquiste, Pauline Marois, de tempérer elle aussi ses ardeurs.

« On envoie un message très important aux Québécois, pour qui les débats des six derniers mois n'ont pas été agréables. Je suis d'accord avec les Québécois qui m'ont dit qu'ils n'ont pas aimé ça. Ils en ont assez », a déclaré M. Charest, hier, en marge de la signature d'un important contrat d'électricité au Vermont.

« Le gouvernement fait un geste très important pour que nous puissions avoir de bons débats à l'Assemblée nationale », a-t-il ajouté en référence au remaniement de mercredi.

Le premier ministre a notamment remplacé le bouillant Jacques Dupuis, qui occupait entre autres les fonctions de leader parlementaire, par Jean-Marc Fournier, connu pour être un peu moins agressif.

Comme ministre de la Sécurité publique, poste qu'occupait également M. Dupuis avant sa démission de lundi, M. Charest a nommé Robert Dutil, un homme plutôt flegmatique. La balle est maintenant dans le camp de M^{me} Marois, a souligné le chef libéral. « Il faut être deux pour danser le tango », a-t-il dit.

Le PQ réagit

Mais l'opposition péquiste n'a nullement l'intention d'accepter le blâme pour la détérioration du climat à l'Assemblée nationale.

Au contraire, « s'il y en a un qui tire par le bas les institutions, c'est d'abord le premier ministre. Sa responsabilité est énorme dans tout ça », a estimé hier Louise Beaudoin, députée péquiste de Rosemont, au cours d'un entretien téléphonique.

Elle a rappelé que M. Charest s'était moqué du leader de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, en le traitant de « tête de Slinky ». « C'est indigne de sa fonction », a-t-elle déploré.

M^{me} Beaudoin est par ailleurs loin d'être convaincue que la nomination de Jean-Marc Fournier comme leader parlementaire aura pour effet de calmer le jeu. Au temps où elle était ministre, elle a gardé de l'opposition, le souvenir d'un politicien batailleur au comportement discutabile en Chambre.

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.COM exclus. L'offre Rabais de 5\$ pour chaque tranche d'achat de 50\$ est en vigueur les samedi 14 et dimanche 15 août 2010 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune mise de côté n'est acceptée.

La vraie progression



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

Le dossier des bulletins scolaires vient de tomber sur le bureau de la nouvelle ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

L'école commence dans deux semaines.

La nouvelle ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, vient à peine d'être nommée.

Tant du côté des profs, des commissions scolaires que du Conseil supérieur de l'éducation, tout le monde semble s'entendre pour dire qu'il n'y a pas urgence de changer la formule des bulletins scolaires et qu'on gagnerait tous à prendre le temps de bien faire les choses.

Attendons.

La nouveauté de la ministre est une raison tout à fait valable pour appuyer sur « pause ». Et, à ce que je sache, il n'y a pas de rébellion en ébullition dans les chaumières ni de parents prêts à descendre dans la rue pour demander à tout prix de nouveaux bulletins maintenant.

Je soupçonne même plusieurs parents d'être actuellement en train de hocher la tête, découragés.

Car ce dossier de la réforme de l'éducation s'enlise.

À force de faire marche avant puis marche arrière puis marche un peu de côté avant de faire demi-tour puis de repartir, on ne sait plus trop où on s'en va tous.

Peut-être devrions-nous juste arrêter un peu, regarder les étoiles filantes et faire quelques vœux.

Car honnêtement, au point où on en est, il est difficile de penser à un plan rationnel clair, n'impliquant aucune pensée magique, qui pourrait nous sortir rapidement de l'impasse dans laquelle nous sommes embourbés.

Aujourd'hui, on peut bien parler de bulletin, mais c'est encore et toujours l'ensemble du système d'éducation qui est concerné. On ne peut parler de bulletins sans parler de programme, sans parler de profs, sans parler de ressources...

Pourquoi veut-on changer ces carnets d'évaluation? Pour qu'on ait tous une idée plus claire de la progression (ou des blocages) de nos enfants. Excellente idée.

Sauf que la progression ne peut plus se mesurer comme avant parce que l'éducation ne se fait plus comme avant. Maintenant, on fait des « projets » qui sont censés combiner toutes sortes d'apprentissages de compétences».

Peut-on donner une note chiffrée, comme jadis, à une compétence? Il est facile de voir comment on note une dictée ou un contrôle.

Mais quand arrivent des projets avec présentation devant la classe, où élocution, écriture et recherche côtoient des notions aussi intangibles que l'intégration au groupe et le leadership, on commence par où?

On peut bien changer les bulletins, mais n'est-ce pas qu'un morceau du puzzle?

Autre question: pourquoi les parents veulent-ils tant qu'on leur donne des bulletins clairs et faciles à comprendre?

Pour les rassurer sur la progression de leur enfant.

Mais est-ce un bulletin clair qu'il faut pour cela ou un bon prof qui enseigne un

bon programme et inspire confiance et respect?

Si la réforme n'avait pas ébranlé notre foi en notre système d'éducation, si la médiocrité de certains professeurs et gestionnaires ne profitait pas d'une acceptation benoîte trop généralisée, si les ressources professionnelles nécessaires étaient mises en place pour mettre toutes les chances du côté des écoliers et ainsi rassurer les parents sur la qualité du temps passé à l'école, serions-nous en train de parler des bulletins?

■ ■ ■

Il y a quelque temps, un de mes enfants est revenu de l'école en m'annonçant, tout fier, qu'il allait faire des

résumés d'articles trouvés dans les journaux. Peu de temps après, l'enfant en question revient à la maison, m'annonçant que le premier article avait été résumé: un papier tiré d'un tabloïd gratuit.

À la réunion de parents, je prends la maîtresse à part. « Vous savez, madame, lui ai-je expliqué, je suis journaliste et donc bien placée pour vous le dire: par définition, les articles de nouvelles dans les journaux sont écrits en quatrième vitesse. Est-ce vraiment avec ce matériel que vous voulez enseigner l'écriture, la grammaire, l'orthographe? »

Savez-vous ce qu'elle m'a répondu?

« Je prends ce que j'ai, et les journaux que j'apporte aux enfants sont gratuits, on

les donne dans le métro. Si c'est *Le Devoir* que vous voulez qu'ils lisent, oubliez ça. Êtes-vous capable, vous, de lire un de leurs articles jusqu'à la fin? Pas moi. »

Des anecdotes désespérantes comme celle-là, j'en ai une tonne. Il y a aussi la fois où la prof de sciences nous a dit que l'orthographe pouvait brimer la démarche scientifique des enfants, ou encore ce directeur qui nous a accueillis à la rentrée en parlant de « la grosse horaire » de la journée.

Moi, quand on me parle de progression des enfants à l'école, ce n'est pas aux mesures des bulletins que je pense. C'est à ce risque constant, omniprésent, terrifiant, de tomber sur des enseignants qui ne les feront jamais avancer.

INVITATION À CONSIGNER

Heffel

LAWREN HARRIS, *Bylot Island I*
ESTIMATION: 1 500 000 \$ - 2 500 000 \$ Vendu pour: 2 808 000 \$

À la suite de notre vente du printemps de 22,2 millions \$, nous acceptons maintenant les consignations pour notre vente en salle de l'automne en deux sessions d'Art canadien d'après-guerre et contemporain et de Beaux-arts canadiens.

LA MAISON HEFFEL ~ ENCANTEURS ET ÉVALUATEURS
VANCOUVER • TORONTO • OTTAWA • MONTREAL

514 939-6505 • www.heffel.com • montreal@heffel.com

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-08-12

Jour de paye! 08 10 17 19 26 33 **35 compl.**

Banco 01 07 08 09 14 16 17 19 26 28
31 35 39 44 49 51 53 59 62 63

Quotidienne 3 506 13 22
4 2627 32 33 40

Triplox

Astro Jour - Mois - Année - Signe
13 MARS 84 CANCER

Extra 3194211

Résultats des tirages du : 2010-08-11

LOTTO 649 03 10 12 47
20 26 27 **compl.**

Quebec 49 04 14 25 15
30 32 33 **compl.**

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 948 187,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	3 70 194,90 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	185 940,30 \$	5/6	9 750,00 \$
4/6	7 909 41,70 \$	4/6	652 75,00 \$
3/6	123 287 10,00 \$	3/6	11 759 10,00 \$
2/6+c	67 597 5,00 \$	2/6+c	8 384 5,00 \$
Ventes totales :	11 134 466 \$	Ventes totales :	661 403,00 \$

Gros lot prochain tirage (approx.) : **4 000 000 \$**

Extra 0039027

LOTTO MAX CE SOIR, **50 MILLIONS \$**
+ 38* LOTS DE 1 MILLION \$ *(APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉTAPE 1:

Retirez la carte de votre portefeuille.

MasterCard

mastercard.ca/reperezpaypass

MD/MC MasterCard est une marque de commerce déposée et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated. © 2010 MasterCard International Incorporated.

POLITIQUE

Marc Bellemare fait volte-face

L'ancien ministre de la Justice se présentera devant la commission Bastarache

DAPHNÉ CAMERON

L'ancien ministre de la Justice Marc Bellemare a annoncé hier qu'il renonçait à faire suspendre les travaux de la commission Bastarache sur le processus de nomination des juges. Il se présentera devant la commission d'enquête publique le 24 août prochain, même s'il considère toujours l'exercice comme « inutile » et « coûteux ».

« Mes avocats ont discuté avec ceux de la commission Bastarache et ils ont obtenu des garanties selon lesquelles mon témoignage serait public et même télédiffusé. Dans les circonstances, j'ai donc décidé de me présenter à la commission Bastarache », a-t-il affirmé lors d'une brève déclaration au palais de justice de Montréal.

« Je persiste toutefois à croire qu'il s'agit d'un exercice inutile et coûteux qui ne vise qu'à avantager le premier ministre dans la poursuite qu'il a intentée contre moi, a-t-il ajouté. Toute la lumière sur mes allégations sera faite, de toute façon, au procès personnel du premier ministre, qui aura lieu à l'automne. »

L'ancien politicien n'a pas voulu fournir davantage d'explications sur cette volte-face. Il a quitté les lieux sans répondre aux questions des journalistes.

Ce changement de cap survient toutefois deux jours après son témoignage en Cour supérieure, où il cherchait à faire annuler sa sommation à comparaître devant la commission Bastarache.

Hier, Marc Bellemare s'est également présenté devant la Cour d'appel pour tenter de faire casser un jugement rendu à la fin du mois de juillet par la Cour supérieure. La décision le force à témoigner devant le Directeur général des élections (DGE) au sujet du financement du Parti libéral du Québec. Presque au

même moment, à Québec, son avocat, M^e Jean-François Bertrand, a obtenu le report de sa comparution devant le DGE, initialement prévue le 20 août. Il a réitéré que son client se rendrait de plein gré devant le DGE « si le premier ministre levait son serment de confidentialité, comme on l'a déjà dit ». Les deux parties seront de retour devant la Cour d'appel le 30 août. L'avocate du DGE présentera alors une requête pour que soit rejeté l'appel de M. Bellemare.

Filature

Aux côtés de sa femme, M^e Lu Chan Khuong, bâtonnière du Barreau de Québec, M. Bellemare a dénoncé hier que des agents de la Sûreté du Québec l'avaient pris en filature au lendemain de ses allégations controversées sur le processus de nomination des juges. « Vous comprendrez que cette nouvelle ajoute une pression additionnelle à celle que je vis personnellement, qui touche maintenant les membres de ma famille, que j'ai toujours voulu tenir en dehors de ça. »

Marc Bellemare a occupé le poste de ministre de la Justice de 2003 à 2004. Il a démissionné de ses fonctions en avril 2004. En avril dernier, il a indiqué lors de deux entrevues télévisées qu'il avait subi de la pression pour nommer « deux ou trois » sympathisants libéraux à des postes de juge. Il a également déclaré avoir été témoin de transactions « irrégulières » en argent comptant et par chèque entre un entrepreneur en construction et un permanent du Parti libéral du Québec.

À la suite de ces déclarations, le premier ministre Jean Charest a intenté une poursuite en diffamation de 700 000 \$ contre Marc Bellemare.

— Avec Le Soleil



Après avoir prononcé une brève déclaration, l'ancien ministre Marc Bellemare a refusé de répondre aux questions des journalistes, hier, devant le palais de justice de Montréal.

Les jeunes libéraux veulent resserrer l'éthique à l'Assemblée nationale

MARTIN CROTEAU

Le Directeur général des élections (DGE) doit servir d'intermédiaire entre les partis politiques et leurs donateurs, estime le président des jeunes libéraux, Julien Gagnon. C'est l'une des propositions dont la Commission-Jeunesse du PLQ discutera à son congrès annuel, ce week-end, avec l'objectif de restaurer la confiance des Québécois à l'égard de la politique.

La démocratie québécoise est « malade de cynisme », estime le président de l'aile jeunesse du PLQ. Pour remédier au problème, l'organisme proposera en congrès une série de mesures pour resserrer l'éthique dans le monde politique.

« Il faut chercher une façon de redonner envie de la politique à l'ensemble des citoyens, aux jeunes en particulier, estime Julien Gagnon. C'est un chantier urgent contre le cynisme. »

Les jeunes libéraux souhaitent en outre que le DGE collecte les dons aux partis politiques et qu'il les leur verse après en avoir vérifié la légalité. Ils souhaitent aussi éliminer les dons en argent comptant de plus de 20 \$. Et pour empêcher les entreprises de financer les formations politiques, ils suggèrent d'augmenter les pouvoirs d'enquête du DGE.

Ces propositions surviennent après une session parlementaire particulièrement houleuse à Québec. Le gouvernement Charest a été placé sur la défensive pour son refus d'ouvrir une enquête publique sur l'industrie de la construction. L'opposition l'a aussi accusé de favoritisme dans l'attribution des permis de garder. L'ancien ministre Marc Bellemare a remis en cause l'honnêteté des dirigeants du PLQ et le processus de nomination des

juges. Enfin, le ministre Tony Tomassi a été congédié pour avoir utilisé une carte de crédit de la firme BCIA.

Questionné à savoir si le gouvernement libéral n'est pas lui-même responsable du désabonnement de la population, Julien Gagnon rétorque que les propositions de la Commission-Jeunesse s'adressent à tous les partis politiques.

« Il y a une responsabilité partagée et c'est clair que le Parti libéral, dans ce contexte, a une responsabilité dans l'assainissement du climat politique à l'Assemblée nationale pour rétablir la confiance des gens à l'égard de la classe politique », a-t-il toutefois indiqué.

Des échanges plus francs

En plus de resserrer les règles du financement politique, les jeunes libéraux veulent mettre fin au ton acrimonieux qui a régné à l'Assemblée nationale lors de la dernière session parlementaire. Pour ce faire, ils veulent modifier les règles qui régissent la période de questions quotidiennes.

Selon une proposition qui sera débattue en fin de semaine, les partis de l'opposition adresseraient leurs questions au gouvernement 12 heures à l'avance. En contrepartie, les membres du gouvernement seraient tenus d'y répondre sans détour, sous peine de sanctions. Et le président de l'Assemblée nationale verrait ses pouvoirs augmentés pour faire régner l'ordre dans le salon Bleu.

Les délégués de la Commission-Jeunesse déléguent aussi de propositions sur l'accessibilité du système de justice, en particulier pour les plus démunis. Ils discuteront aussi d'une proposition qui vise la création du titre de journaliste professionnel afin d'encadrer les travailleurs de l'information.

NOUVEAU

Une belle peau, des tissus plus fermes...

Une recherche biomédicale effectuée en France sur la fermeté de la peau a donné des résultats surprenants : augmentation de la consistance et de la robustesse de la peau. Voici les tests d'efficacité éprouvés en clinique : accroissement du nombre de fibroblastes (+ 29 %) et augmentation de la synthèse d'ATP (+ 35 %). Stimulation de la contraction du réseau de collagène (+ 45 %). Capacité à protéger des irradiations UV-B et effets modérateurs sur les érythèmes induits par les UV-R (par évaluation visuelle : 40%, par chromométrie : 32%).

Un aussi fort pourcentage de stimulations cutanées pour aider les peaux flasques et les peaux relâchées démontre les bienfaits du Cyto-Kinol pour votre peau.

La recherche a été effectuée avec trois micropiliers, la caséine hydrolysée, la levure protéinée hydrolysée et la lysine. Nous les avons nommés bio-amines sélectionnées.

Ces bio-amines sélectionnées sont **exclusives** à la crème Cyto-Kinol.

* Travaux scientifiques, éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologiques de France sur les tests d'efficacité et les effets régénérateurs cutanés du CYTO-KINOL.

Ingrédients récupérateurs cutanés du Cyto-Kinol INCI déposés sous: Cyto-

Kinol, Bio-Amines sélectionnées, md. Cyto-Kinol: propriété intellectuelle de Cognis S.A. France Bio-Amines sélectionnées: marque déposée, Canada

Achetez un pot de
CYTO-KINOL
et recevez un 2^e
tout à fait
GRATUITEMENT



En vigueur du samedi 14 août
au mardi 17 août 2010
jusqu'à épuisement de l'inventaire

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145-A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny (Québec)
(450) 657-2032

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

Boutique Luc Mathieu
2522, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1-877-511-3368
www.boutiquesantelucmathieu.com

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Lundi au vendredi
9h à 17h
Samedi et dimanche
8h30 à 17h

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1128, boul. Saint-Joseph, Terrasse Des Lilas
Drummondville (Québec)
(819) 850-1705

QUARTIER BONAVENTURE

Le projet révisé suscite des inquiétudes

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal et la Société du Havre de Montréal (SHM) ont présenté hier une nouvelle version du projet de revitalisation « Quartier Bonaventure ». Cette nouvelle mouture suscite toutefois de sérieux questionnements concernant la sécurité routière.

Le nouveau projet prévoit la transformation d'une partie de l'autoroute Bonaventure (autoroute 10) en boulevard, sur une longueur d'environ 1 km, entre le canal de Lachine et la rue Saint-Jacques, afin de créer une nouvelle entrée de prestige pour la métropole.

La démolition de cette portion surélevée permettra de recréer une trame urbaine entre le quartier Griffintown et le faubourg des Récollets, situés de part et d'autre d'une grande infrastructure de béton qui les sépare depuis plus de 40 ans.

Le projet révisé prévoit distribuer sur plusieurs rues le passage d'environ 1900 autobus desservant la Rive-Sud et l'ouest de l'île de Montréal, qui empruntent l'autoroute Bonaventure en direction ou en provenance du centre-ville.

Sécurité routière

Par contre, le projet présenté hier par le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et par la présidente de la SHM, Isabelle Hudon, ne permet pas encore de juger comment les promoteurs vont s'y prendre pour régler les sérieuses préoccupations de sécurité routière soulevées par le rabaissement au sol d'une partie de l'autoroute 10.

Ces inquiétudes sont alimentées par un « audit de sécurité routière » qui soulève plusieurs questions sur la faisabilité de ce volet du Quartier Bonaventure.

Selon ce rapport de la firme de génie CIMA+, la zone de transition entre la portion de l'autoroute Bonaventure qui ne sera pas transformée et sa portion boulevard est si courte qu'elle « augmente significativement les risques de perte de contrôle et les collisions arrière » en raison d'une pente abrupte, au bas de laquelle les automobilistes devront s'immobiliser, pour respec-

ter des feux de circulation, à l'entrée du centre-ville.

« Avec la présence des véhicules lourds et d'une importante flotte d'autobus, qui empruntent cet axe, il est de notre avis que ces derniers auront de la difficulté à s'immobiliser à temps lorsque les conditions routières seront défavorables », souligne cet audit de sécurité routière, rendu public l'hiver dernier dans le cadre des audiences tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).

1900 autobus par jour

Cet aspect particulier du projet a été presque passé sous silence lors des audiences publiques, qui ont attiré jusqu'à 700 personnes au beau milieu du mois de janvier. La grande majorité des critiques concernaient la création d'un couloir de transports en commun prévoyant le passage d'environ 1900 autobus par jour dans la rue Dalhousie, une rue parallèle à l'autoroute, qui traverse le secteur Griffintown, à l'ouest de l'autoroute 10.

Selon des résidents de ce secteur et l'organisme Héritage Montréal, entre bien d'autres, le « couloir Dalhousie » aurait eu des impacts désastreux sur la qualité de vie du quartier, en plus de mettre en péril des bâtiments patrimoniaux, l'édifice Rodier et l'immeuble de l'ancienne New City Gas.

L'édifice Rodier, actuellement occupé par le magasin Baron Sports, a une architecture très atypique, par sa forme triangulaire. Pour sa part, l'usine New City Gas a été la première entreprise à éclairer les rues de Montréal au gaz, dès le XIX^e siècle.

Le projet révisé prévoit redistribuer une partie des 1900 autobus dans les rues Peel et Nazareth, ce qui réduira à 835 le nombre quotidien des passages dans la rue Dalhousie. C'est une baisse de 57% par rapport à la version initiale du projet.

De plus, le nouveau tracé du couloir d'autobus permettra d'éloigner les véhicules lourds d'environ 50 m de l'immeuble New City Gas, ce qui réduira les vibrations du sol qui pourraient fragiliser les vieilles structures de l'édifice.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

L'édifice Rodier, actuellement occupé par le magasin Baron Sports, pourrait subir les contrecoups des changements apportés au projet du Quartier Bonaventure.

La Ville de Montréal songe à acquérir l'immeuble Rodier et à le rénover pour réduire l'impact du réaménagement de la rue Dalhousie, tout en conservant son caractère particulier.

La révision du projet initial permettra enfin d'en réduire les coûts, qui passeraient ainsi de 260 millions, pour le projet initial, à 202 millions.

La Ville souhaite lancer dès l'automne les premiers appels d'offres publics pour la réalisation du Quartier Bonaventure. La construction du nouveau boulevard urbain et la démolition partielle de l'autoroute, entre le canal de Lachine et la rue Saint-Jacques, pourraient débiter

dès le printemps 2011, pour se terminer en 2014.

La Ville de Montréal a par ailleurs annoncé hier que des pages seront prochainement créées sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook, pour inciter les citoyens à s'informer et à commenter le projet révisé du Quartier Bonaventure.

CYBERPRESSE.CA

CARTE

Consultez le plan d'aménagement du Quartier Bonaventure sur cyberpresse.ca/bonaventure

promotion

LES LENDEMAINS DE LA VEILLE

C'était trop bon. Je n'ai pas écouté ma conscience. Ce n'est pas tellement l'alcool, mais tous ces plats magnifiques, sauces, gras, sucrés en surabondance. J'ai le ventre lourd, je me sens tout ballonné. On dirait que la machinerie interne est embourbée. Oui, j'ai trop mangé, oui, c'est ma faute, mais maintenant que le péché mignon est consommé, que dois-je faire pour retrouver la forme?

Le système ne fournit plus. J'ai besoin de bile pour assimiler tout cela et mon organisme n'en produit pas assez. Qu'est-ce qui peut bien venir en aide à ma vésicule biliaire débordée de travail?

Il vous faut un agent cholérétique comme Foratol comprimés: *utilisé traditionnellement pour augmenter la production de la bile.

Ou agent cholérétique comme Foratol tisane: *qui favorise la sécrétion biliaire et qui est utilisé traditionnellement pour favoriser la digestion, soigner la digestion difficile et la stimuler.

Ou un agent cholagogue comme Acti-Bile: *Cholagogue, lipotrope. Il favorise l'évacuation de la bile et facilite la digestion des substances grasses.

Les comprimés Foratol, la tisane Foratol et Acti-Bile aident à remettre facilement votre organisme sur les rails.

Mais, avant tout, comme disait votre conscience, vos repas ne doivent jamais être trop copieux. C'est là la cause de bien des maux. Mangez léger, mangez moins, vous vous en porterez mieux. Et les lendemains seront lumineux.

Achetez 2 formats de 48 comprimés de Foratol pour le prix d'un seul. En vigueur du samedi 14 août au mardi 17 août 2010. Jusqu'à épuisement de l'inventaire.

Foratol (comprimés): titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 00724181. ACTI-BILE: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 00810398. Foratol (tisane): titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 01948210.

* Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!



ÉTAPE 2:

Repérez le logo PayPass.



mastercard.ca/reperezpaypass

ACTUALITÉS

« Ils causent du tort à l'Évangile »

Le pasteur Kichner Firmin balaie les soupçons de ses fidèles sur l'usage de leurs dons

CAROLINE TOUZIN

Le pasteur de l'Église biblique Pierre angulaire, Kichner Firmin, balaie d'un revers de main les soupçons qui pèsent contre lui concernant le mauvais usage qu'il aurait fait des dons de ses fidèles. Ceux qui contestent sa gestion devant les tribunaux « causent du tort à l'Évangile », selon lui. Ce n'est rien de moins qu'un « coup d'État », a ajouté sa femme.

Ce n'est pas l'avis du juge Martin Castonguay, de la Cour supérieure, qui a souligné hier le « manque de transparence, voire l'opacité entourant la gestion de l'Église ». Le magistrat a ordonné le gel temporaire des biens de la communauté, y compris les actifs du pasteur et de sa famille, le temps que la lumière soit faite.

À « au moins deux reprises », le pasteur Firmin a rejeté les demandes des fidèles qui cherchaient à connaître l'état des finances de leur Église, a dit le juge, qui a qualifié cette attitude d'« accablante ».

Alors qu'il avait brillé par son absence à l'audience de la veille, le pasteur Firmin s'est présenté en cour, hier, accompagné de sa femme et de l'un de ses fils, pasteur adjoint, pour bloquer cette requête en injonction provisoire. Peine perdue: le pasteur et sa famille auront 10 jours pour fournir des déclarations sous serment de leurs états financiers ainsi que de ceux de l'Église. S'ils n'obtempèrent pas, ils risquent une amende ou même la prison.

Des fidèles de cette Église évangélique située dans le nord de Montréal soupçonnent le pasteur Firmin de s'être approprié les biens de la communauté pendant au moins 15 ans. Cela représente « au minimum 3 millions de dollars » provenant des contributions et des dons de ses



Le pasteur Kichner Firmin, à gauche, s'est présenté en cour avec sa femme Marie-Suze Orius et son fils Gary Smith Firmin, pasteur adjoint.

membres, écrit le groupe de neuf fidèles dans sa requête déposée en Cour supérieure.

Cette Église, fondée il y a une trentaine d'années, comptait jusqu'à récemment quelque 350 membres qui ont donné environ 300 000 \$ par an à la dîme, selon les requérants. Chaque

notamment pour s'acheter cinq terrains à Tabarre, en Haïti, son pays d'origine, toujours selon le groupe de fidèles, qui craignent qu'il s'enfuit là-bas.

L'accusé outré

Aux yeux du pasteur, cette démarche juridique « nuit à la

requérants) causent du tort à l'Évangile. »

Le pasteur est outré du fait qu'on le compare au pasteur Mwindi Lezoka, soupçonné d'avoir détourné jusqu'à 1,5 million de dollars provenant des dons d'anciens fidèles de la communauté chrétienne de Béthel, aussi à Montréal.

Le pasteur Firmin a été plus volubile à l'extérieur du tribunal que devant le juge, hier. Il a décliné l'offre du magistrat de donner sa version des faits. S'il avait témoigné, il aurait été contre-interrogé par les avocats de la partie adverse. Il a indiqué à la Cour qu'il serait représenté par un avocat pour la suite du processus. « C'est juste des allégations non fondées, de la diffamation », s'est-il contenté de

dire au juge. Depuis l'an dernier, l'Église Pierre angulaire est propriétaire d'une ancienne église catholique, rue Jean-Talon, qui vaut aujourd'hui 2,5 millions de dollars, selon le rôle d'évaluation foncière produit au soutien de la requête. La congrégation est aussi propriétaire d'un autre immeuble, rue Saint-Denis, d'une valeur de 700 000 \$.

« Selon les affirmations mêmes du pasteur défendeur, l'Église serait endettée pour une somme de 790 000 \$ sans que les membres sachent pourquoi ou comment ou envers qui », déplorent les fidèles. Aux médias, hier, le pasteur a affirmé avoir payé 1,5 million de dollars comptant pour l'église de la rue Jean-Talon.

« On doit connaître la mentalité haïtienne. C'est un peuple bagarreur. Dans la politique, dans les églises. Partout », a avancé le pasteur de 63 ans pour expliquer pourquoi ses fidèles l'attaquent en justice. Il dit recevoir un salaire d'à peine 30 000 \$ par an. « C'est un coup d'État. C'est un coup monté. Qui veut noyer son chien l'accuse de rage », a renchéri sa femme, Marie-Suze Orius.

Depuis au moins 15 ans, le pasteur refuse de convoquer une assemblée générale des membres de la congrégation pour que soit élu un conseil d'administration, a retenu le magistrat. « Les membres de l'Église sont comme les actionnaires d'une compagnie. Les corporations religieuses sont régies par des lois ancrées dans les valeurs démocratiques de notre société. La phrase en anglais la plus typique est *No taxation without representation* », avait plaidé plus tôt M^e Serge Dubé, avocat des fidèles. « Ce n'est pas de gaieté de cœur que ces gens se sont trouvés dans une situation d'affrontement avec celui qu'ils appellent leur berger », a insisté l'avocat.

« C'est un coup d'État. C'est un coup monté. Qui veut noyer son chien l'accuse de rage. » — Marie-Suze Orius, femme du pasteur Kichner Firmin

semaine, les membres ont remis de l'argent comptant dans une enveloppe. À la fin de l'année, on leur a remis un reçu aux fins de l'impôt sur le revenu. Le pasteur se serait servi de l'argent

propagation de l'Évangile ». « Le but est de ternir l'image, la réputation de nos églises évangéliques, alors que nous avons un message de salut à prêcher au monde. Ils (les

Faites affaires avec les spécialistes
Plus de 8000 clients satisfaits depuis 1981

Zytco
Solariums

**ENTREPRISE QUÉBÉCOISE
PIONNIÈRE DU SOLARIUM**

- Le plus vaste choix de styles, modèles et options
- Nouveau verre Ultra-Solar R 11 et 90% de contrôle solaire
- Meilleure garantie sur le marché
- Système de stores motorisés **EvoluShades™** exclusif

Depuis 1981

Estimation gratuite



Visitez nos salles de montre ou composez
1-800-361-9232 pour plus d'informations.
www.zytco.com

LAVAL
3155, Jules-Brillant
514-335-2050
LUN-SAM: 11h - 17h
TOUT AUTRE TEMPS SUR RENDEZ-VOUS

LONGUEUIL
600, Trans-Canada
514-335-2050
LUN-SAM: 11h - 17h

GATINEAU
CARREFOUR DU CASINO
705, de la Carrière • 1-800-361-9232
MAR-SAM: 11h - 16h

QUÉBEC
5237, boul. Wilfrid-Hamel O.
418-877-1888 / 1-800-665-9505
LUN-VEN: 9h - 12h et 13h - 17h, SAM: 9h - 13h



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Peu de consommateurs songent à visiter les vergers au mois d'août. Or, avec cette saison exceptionnelle, ceux qui aiment bien aller aux pommes en automne risquent de voir leur variété préférée leur filer sous le nez.

Déjà les pommes!

STÉPHANIE BÉRUBÉ

«Au moment où je vous parle, je vois des pommes qui tombent de l'arbre!» lance Nathalie Audette au bout du fil. Au Verger Legault, à Saint-Joseph-du-Lac, on commence ces jours-ci la récolte des paulared, une variété du mois de septembre.

Comme les fraises, les framboises et les bleuets avant elle, les pommes font une arrivée précoce en cette saison 2010. C'est toujours la météo chaude du printemps qui explique ce début de saison hâtif, la floraison s'étant produite plus tôt au printemps. «Nous sommes très, très en avance, explique M^{me} Audette. Environ 15 jours plus tôt qu'à l'habitude.»

Et de plus, la nature est généreuse: les arbres sont pleins de pommes.

Aux Vergers Lafrance, aussi à Saint-Joseph-du-Lac,

la cueillette est commencée depuis la fin du mois de juillet. «C'est une très belle année, annonce la propriétaire Julie Hubert. Les fruits sont beaux et goûteux, et les pomiers sont très chargés.»

Les producteurs envisagent déjà un surplus, à écouler durant l'hiver.

Mais ce n'est pas leur principal souci, ces temps-ci: peu de consommateurs songent à visiter les vergers au mois d'août. Or, avec cette saison exceptionnelle, ceux qui aiment bien aller aux pommes en automne risquent de voir leur variété préférée leur filer sous le nez.

Dans certains vergers, les variétés d'été, comme la vista bella, sont terminées. La jersey-mac, qui est croquante, très ferme et sucrée, est aussi dans ses derniers jours et la melba commence à se faire rare.

Le scénario est semblable en Montérégie. Au Verger de la Montagne, à Mont-Saint-Grégoire, Claire Brazeau, la propriétaire, prend même la peine d'appeler ses meilleurs clients, ceux qui ont leur pomme préférée, afin qu'ils ne ratent pas leur saison. En fin de semaine, c'est la surprise, une pomme plus dure et sucrée, qui sera à son apogée.

Habituellement, la saison des pommes commence avec la rentrée scolaire, explique Claire Brazeau, et le retour de la boîte à lunch. Les consommateurs qui prévoient aller aux pommes après la fête du Travail devraient-ils revoir leurs plans? «Il y aura encore des pommes en septembre, dit Claire Brazeau, rassurante. Les gens qui vont aux pommes pour la sortie et qui ne cherchent pas de variété en particulier seront bien servis.»

Une superbactérie indienne au Canada

MATHIEU PERREAULT

Une nouvelle superbactérie, d'origine indienne, fait les manchettes médicales cette semaine. Deux cas sont déjà déclarés au Canada.

«Les deux Canadiens avaient visité l'Inde», explique Johann Pitout, microbiologiste à l'Université de Calgary, qui signe un commentaire accompagnant une étude britannique sur la mutation bactérienne New Delhi metallo-beta-lactamase (NDM-1) dans la revue *The Lancet*. «C'est inquiétant parce que la mutation touche un type de bactéries, les gram-négatives, pour lesquelles il existe moins d'antibiotiques

conséquence directe des appels irresponsables à l'utilisation des hôpitaux indiens pour réduire les dépenses de santé du gouvernement britannique.» Au début de l'année, le quotidien londonien *The Independent* avait avancé que des dizaines de millions de livres pourraient être épargnées de cette manière.

Pourquoi la superbactérie est-elle apparue en Inde? «Presque n'importe qui peut prescrire des antibiotiques, en Inde, dit le microbiologiste Walsh. On en trouve à la pharmacie du coin sans ordonnance. C'est un problème grave.»

En mars dernier, le *Journal of the Indian Medical Association* avait condamné cette pratique en éditorial, affirmant qu'elle mènerait à la «notice nécrologique» des antibiotiques. «Les médecins indiens font comme si Alexander Fleming avait inventé la pénicilline hier», déplorait l'auteur de l'éditorial.

L'Agence de santé publique du Canada minimise le problème, qui a poussé les autorités médicales britanniques à lancer une alerte à la résistance en avril 2009. «Ce n'est pas différent du problème de la multirésistance d'autres bactéries», indique Howard Njoo, directeur général du Centre de lutte contre les maladies transmissibles et les infections de l'Agence. Des deux patients canadiens, l'un de l'Alberta et l'autre de la Colombie-Britannique, aucun n'avait contracté son infection à cause du tourisme médical.

L'étude du D^r Walsh souligne qu'une bonne proportion des patients indiens atteints de NDM-1 ont été contaminés à l'extérieur des hôpitaux, par l'alimentation. Faut-il éviter l'Inde? «Non, dit le D^r Walsh. C'est un pays merveilleux. Il suffit de prendre les précautions d'usage: faire attention à ce qu'on mange, boire de l'eau embouteillée.»

«C'est une conséquence directe des appels irresponsables à l'utilisation des hôpitaux indiens pour réduire les dépenses de santé du gouvernement britannique.»

que pour les gram-positives comme le staphylocoque doré. Il y a eu très peu de recherches pharmaceutiques sur les bactéries gram-négatives depuis deux décennies. Tous les efforts ont été mis sur le staphylocoque doré. Il n'y a que deux antibiotiques qui peuvent traiter les patients infectés par la bactérie NDM-1, contre cinq ou six pour les bactéries gram-positives multirésistantes.»

«Une bonne proportion de la cinquantaine de cas déclarés au Royaume-Uni sont des gens qui ont fait du tourisme médical pour avoir une opération plus rapide ou à prix réduit», explique l'auteur de l'étude du *Lancet*, Timothy Walsh de l'Université de Cardiff. «C'est une

promotion

UNE VRAIE P'TITE NATURE

Non, vous n'êtes pas une p'tite nature. L'arthrite vous incommoder l'existence. Vous sentez vos articulations grinçantes et n'aimez pas un traitement radical avec une crème superpuissante pour votre épiderme délicat? Vous avez le droit de vous traiter en douceur. Voici une solution idéale pour vous.

Plongez dans un bon bain au yucca, c'est la première étape importante. Puis massez les parties endolories avec Thermo-gel, crème analgésique à base d'arnica montana, qui vous procurera un réconfort là où ça fait mal. *Thermo-Gel est utilisé pour soulager temporairement les douleurs articulaires.

Quand les articulations font souffrir, quand les rougeurs grincent, quand une douleur est ressentie dans une articulation, c'est que le cartilage est en danger. Il faut agir. Les articulations ont besoin d'être nourries.

Il faut mettre les bouchées doubles, ça urge! N'hésitez pas. Prenez le taureau par les cornes en prenant aussi la dose maximale de glucosamine, une ampoule de 1500 mg par jour, maximum. Flex-O-Flex Gluco en ampoules buvables est une véritable mine de glucosamine, d'absorption rapide et sans sodium ajouté bien sûr. C'est ça, stimuler ses défenses contre l'arthrite.

* Flex-O-Flex joue un rôle important dans le maintien du cartilage, protège contre la détérioration du cartilage, est efficace dans la réduction de la douleur articulaire et contribue à soulager les symptômes ostéoarthritiques.

Retrouvez le plus rapidement possible une vie sans douleur.

Thermo-Gel: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 80 007 812. FLEX-O-FLEX GLUCO, ampoules: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel: NPN 80 000 916. *Ces allégations font partie intégrante de la licence. Flex-O-Flex: marque déposée de Bronchostrum inc.

Disponible aux endroits suivants

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est Montréal www.johanneverdon.com	514 279-3709	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades St-Bruno (Promenades St-Bruno)	450 653-6009
Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec Blainville	450 979-2506	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galeries Rive-Nord 100, boul. Brien Repentigny	450 657-2032
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy	418 656-1266	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest Magog	819 868-3368
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges Trois-Rivières	819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy Lévis	418 833-5933
Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais www.boutiquesantelucmathieu.com	1 877 511-3368	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Terrasses Des Lilas 1108, boul. St-Joseph Drummondville	819 850-1705
Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier Laval	450 688-5455	Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport	418 667-0070
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph Gatineau	819 770-3645	Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365 • Lundi 8h à 18h • Mardi au vendredi 8h à 17h • Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h	
Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest Sherbrooke	819 823-3322		



ÉTAPE 3 :

Magasinez plus vite - tapez et partez.



mastercard.ca/reperezpaypass



Utilisez PayPassSM chez les détaillants suivants et plusieurs autres.

MD/MC MasterCard est une marque de commerce déposée et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated. © 2010 MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs et sont utilisées avec leur permission. MD Provigo est une marque de commerce de Loblaws inc. Petro-Canada est une entreprise de Suncor Énergie. MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence. © Tim Hortons est une marque déposée de TDL Marks Corporation.

ACTUALITÉS

« Interdit aux grosses »

Un bar montréalais sème la controverse avec une « mauvaise blague »

ANABELLE NICOU

Le bar montréalais Muzique s'est retrouvé au cœur d'une controverse après avoir affiché sur sa page Facebook la mention « No fat girls allowed » (« interdit aux grosses ») en accompagnement d'une publicité pour l'une de ses soirées.

« On fait parfois des blagues sur nos soirées, et celle-là était mauvaise », reconnaît Jon Jay, responsable du marketing pour le bar montréalais. Affichée par un ami, la mention a été retirée après des plaintes des amis Facebook de Muzique, notamment au quotidien *The Gazette*, qui a rapporté l'affaire hier.

« On aime avoir une clientèle bien habillée. Notre politique est assez stricte là-dessus, mais on n'interdirait jamais l'entrée à une fille qui a un excès de poids. Plus il y a de filles dans un bar, mieux c'est », poursuit Jon Jay, qui dit comprendre que le commentaire ait pu blesser certaines personnes.

Blague grossière ou franchise maladroite? Dans le milieu, certains n'hésitent pas à croire que le bar n'a

fait qu'énoncer tout haut une pratique courante. « Cela arrive régulièrement. On ne vous dira jamais directement que le problème, c'est votre poids; on vous dira plutôt que vous n'êtes pas assez bien habillé », dit Stephen Selao, responsable du marketing à Big Moe Productions.

Imposer une liste d'invités, un code vestimentaire ou un âge minimum sont autant de façons de filtrer la clientèle. « Avoir beaucoup de filles attirantes, cela vous

excuses merdiques pour ne pas laisser entrer des gens. »

Le problème, dans les boîtes de nuit comme dans d'autres sphères de la société, est justement qu'on associe beauté et minceur, croit Émilie Dansereau-Trahan, agente de recherche à l'Association pour la santé publique du Québec. « Dans les critères actuels, pour être belle, il faut être mince. Ces préjugés se retrouvent même chez les professionnels de la santé », déplore-t-elle.

Facebook, où plusieurs groupes sur le thème existent, avec un succès variable.

Le promoteur montréalais Jameson Pierre s'étonnait hier de l'émoi qu'a pu susciter cette mention malheureuse de Muzique. « La société a tendance à dramatiser bien des choses », a expliqué à *La Presse* celui qui se décrit comme « noir et gros ».

La couleur de la peau reste le facteur le plus discriminatoire à l'entrée des boîtes, croit-il. « Une femme grosse a plus de chances d'entrer dans un bar qu'un homme noir, vous savez. » La Commission des droits de la personne s'était d'ailleurs penchée sur la question dans son document de consultation sur le profilage racial, rendu public en mars.

Face aux discriminations, le moyen le plus sûr d'entrer dans un bar reste l'argent. « Si vous êtes discriminé, vous pouvez toujours dire combien vous voulez dépenser dans le bar. Que vous soyez gros, noir ou latino ne compte pas: tout ce que veulent les bars, c'est faire de l'argent. Avoir de l'argent est un plus », conclut M. Selao.

« On aime avoir une clientèle bien habillée. Notre politique est assez stricte là-dessus, mais on n'interdirait jamais l'entrée à une fille qui a un excès de poids. Plus il y a de filles dans un bar, mieux c'est. »

— Jon Jay, responsable du marketing au bar Muzique

place, comme boîte, dans le haut de gamme. C'est vraiment une question de réputation, c'est tout, poursuit M. Selao. Il faudrait que ça change, car c'est injuste, mais je ne crois pas que cela va arriver, car le portier pourra toujours donner des

De plus, les femmes rondes sont souvent victimes de blagues. « C'est un des derniers préjugés qui sont socialement acceptables », dit-elle. Un petit tour sur la Toile permet de constater que les blagues sur les *fat girls* ou *fat chicks* sont encore légion, notamment sur

Encore des entraves sur les ponts

BRUNO BISSON

La société fédérale Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain a annoncé hier que la circulation sera entravée en direction de Montréal, dans la nuit d'aujourd'hui à demain, sur le pont Champlain.

Deux voies de circulation sur trois seront fermées aux automobilistes en direction de Montréal à partir de 23h, ce soir, jusqu'à 8h, demain matin.

Par contre, les travaux de pavage qui étaient prévus sur ce pont durant toute la fin de semaine ont été reportés. Les travaux réalisés pendant le dernier week-end, qui ont causé une congestion monstre des deux côtés du pont, entre Montréal et la Rive-Sud, ne reprendront ainsi que durant la fin de semaine du 20 au 23 août. Il n'y aura donc pas de travaux majeurs sur ce pont cette fin de semaine, sauf la réparation du joint prévue dans la nuit d'aujourd'hui à demain.

Par ailleurs, la société annonce que le pont Jacques-Cartier sera complètement fermé à toute circulation dans les deux directions dans la soirée de demain, de 20h à 23h30, pour permettre la tenue des derniers feux d'artifice de l'été. La durée de ces feux sera plus courte que d'habitude, si bien que le pont pourrait rouvrir plus rapidement à la circulation normale.

À noter que durant cette fermeture, les cyclistes et les animaux de compagnie n'auront pas accès au pont Jacques-Cartier.

Enfin, le ministère des Transports du Québec a annoncé le début d'importants travaux de réparation de la chaussée entre la sortie 92 (boulevard Gouin) de l'autoroute 40 et le pont Charles-de-Gaulle, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, à Montréal.

La circulation sera partiellement maintenue en tout temps, et la configuration du chantier permettra de conserver trois voies de circulation ouvertes durant les heures de pointe jusqu'à la mi-octobre, date prévue de la fin de ce chantier.

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS SPECTACLES

LA PRESSE



EN PRIME, SAC LOWEPRO VALEUR DE 119⁹⁹\$

Nikon D5000

679⁹⁹\$ Ensemble D5000 avec objectif 18-55mm VR NI D50001855VR
1 199⁹⁹\$ Ensemble D5000 avec objectifs 18-55mm VR, 55-200mm VR et flash SB-600 Rég.: 1 249⁹⁹\$ NI D5000FLASH2

- 12,3 mégapixels
- Mode vidéo HD 720p
- Garantie de 2 ans (boîtier et flash), 5 ans (obj.)
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, sac Lowepro Slingshot 102 AW (valeur de 119⁹⁹\$)



EN PRIME, SAC LOWEPRO VALEUR DE 119⁹⁹\$

Nikon D90

949⁹⁹\$ Ensemble D90 avec objectif 18-55mm VR NI KITD901855
1 469⁹⁹\$ Ensemble D90 avec objectifs 18-55mm VR, 55-200mm VR et flash SB-600 Rég.: 1 549⁹⁹\$ NI D90FLASH2

- 12,3 mégapixels, AF sur 11 zones
- Mode vidéo HD 720p
- Garantie de 2 ans (boîtier et flash), 5 ans (obj.)
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, sac Lowepro Slingshot 102 AW (valeur de 119⁹⁹\$)



EN PRIME, SAC LOWEPRO VALEUR DE 139⁹⁹\$

Nikon D300s

1 549⁹⁹\$ D300S Boîtier seul NI 17350
2 229⁹⁹\$ Ensemble D300S avec objectifs 16-85mm VR II NI KITD300S1685

- 12,3 mégapixels, AF sur 51 zones
- Mode vidéo amélioré, Live View
- Moniteur 3 po 920 000 points
- Garantie de 2 ans (boîtier), 5 ans (obj.)
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, sac Lowepro Slingshot 202 AW (valeur de 139⁹⁹\$)



EN PRIME, SAC LOWEPRO VALEUR DE 139⁹⁹\$

Nikon D700

2 499⁹⁹\$ D700 (BOÎTIER SEUL)

- Capteur CMOS 12,1 mégapixels, format FX
- Processeur EXPEED
- Système AF haute densité sur 51 points
- Nettoyeur du capteur, Live View
- Garantie 2 ans
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, sac Lowepro Slingshot 202 AW (valeur de 139⁹⁹\$) NI 17700



PARFAIT POUR LA PHOTO DE SPORT

Nikon AF 80-400mm F/4.5-5.6 D ED VR

1 449⁹⁹\$ Rég.: 1 469⁹⁹\$

- Trois lentilles en verre ED
- Stabilisateur d'image jusqu'à 3 crans
- Diaphragme circulaire à 9 lamelles
- Garantie de 5 ans

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

VENTE DE PIANOS

Retour des Classes

- KAWAI: Prix à partir de 349.95 \$ *
- SHIGERU KAWAI
- PEARL RIVER: Prix à partir de 599.95 \$ *
- RITMÜLLER
- CLAVINOVA de Yamaha: Prix à partir de 1195.00 \$ *
- ROLAND: Prix à partir de 2995.00 \$ *
- KORG etc ...

Prix à partir de 5995.00 \$ *

Centre Musical ITALMELODIE INC.

Montréal: 250 Jean Talon Est (514) 273-3224
Laval: 3354 St-Martin O. (450) 681-4131



Nikon AF-S 70-300MM VR F/4.5-5.6 G IF-ED

499⁹⁹\$ Rég.: 519⁹⁹\$

- Motorisation Silent Wave Motor
- 2 lentilles en verre ED
- Système VR stabilisant jusqu'à 4 crans
- Mise au point priorité manuelle ou manuelle
- Garantie de 5 ans

NI 14444



Nikon AF-S NIKKOR 18-200MM F/3.5-5.6 ED DX VR II

799⁹⁹\$ Rég.: 819⁹⁹\$

- Moteur silencieux SWM
- Système VR stabilisant jusqu'à 4 crans
- Commande de verrouillage de l'objectif
- Garantie de 5 ans

NI 14318



Nikon AF-S VR MICRO 105MM F/2,8G IF-ED

829⁹⁹\$ Rég.: 849⁹⁹\$

- Système VR stabilisant jusqu'à 4 crans
- Moteur (Silent Wave Motor)
- Une lentille ED, traitement nanocristal
- Garantie de 5 ans

NI 14525



OLYMPUS STYLUS TOUGH 8010

379⁹⁹\$ Rég.: 419⁹⁹\$

- Zoom optique 5x grand angle
- Étanche jusqu'à 10m, antichoc (2m)
- Résistant au froid (-10°C) et au poids (100kg)
- 14 mégapixels
- Disponible en argent et noir
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, carte Transcend 4Go (Valeur de 49⁹⁹\$)

OL 227655



OLYMPUS E-PL1

549⁹⁹\$ Rég.: 589⁹⁹\$ Ensemble E-PL1 avec objectifs 14-42mm OL 262856
779⁹⁹\$ Rég.: 799⁹⁹\$ Ensemble E-PL1 avec objectifs 14-42mm et 40-150mm et MMF-2 OL EPLIDUO

- Design Ultra compact
- Disponible en bleu, noir et champagne
- EN PRIME, cartes rabais¹
- EN PRIME, carte Transcend 8Go (Valeur de 79⁹⁹\$)

Faites votre choix **Lozeau.com**

6229, SAINT-HUBERT
MONTRÉAL, QUÉBEC
514 274 6577
1 800 363 3535

Lozeau
L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

PORTES D'ARMOIRES DE CUISINE EN BOIS

à partir de **10\$**/pc

www.armoiresetcompagnie.com
514-321-0188
9174, boul. Langelier

¹ Incluant: Rabais de 15\$ sur un plan de protection reflex et caméscopes, rabais de 10% sur les cadres et albums (sauf cadres numériques), rabais de 20\$ sur un atelier, 1 impression HD 8x10 ou 8x12 gratuite.
² Incluant: Rabais de 5\$ sur un plan de protection compact, rabais de 10% sur les cadres et albums (sauf cadres numériques), rabais de 20\$ sur un atelier, 1 impression HD 8x10 ou 8x12 gratuite.

Avec vous depuis 50 ans

BRAULT & MARTINEAU

de 1960 à 2010

C'EST LA RENTRÉE

Obtenez jusqu'à

300\$ en cartes cadeaux

Jean Coutu

à l'achat d'électroménagers*



Obtenez **25\$** en cartes cadeaux PJC



998\$ /mois ou 499\$

Lave-vaisselle
Cuve haute super capacité, système de lavage à 4 niveaux, lavage à haute température, insonorisation Quiet Partner®, Energy Star®
Livraison et service gratuits

Obtenez **100\$** en cartes cadeaux PJC



1998\$ /mois ou 999\$

Réfrigérateur de 19,0 pi³
Commandes électroniques, 3 tablettes coulissantes SpillGuard®, 2 bacs à légumes à humidité contrôlée, 3 bacs de porte réglables, congélateur dans le bas, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits



Obtenez **70\$** en cartes cadeaux PJC

1738\$ /mois ou 869\$

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 4,8 pi³, éléments doubles 6/9 po, lampe de four automatique
Livraison, ramassage et service gratuits



Obtenez **75\$** en cartes cadeaux PJC

1598\$ /mois ou 799\$ La paire

Laveuse de 3,2 pi³
10 cycles de lavage automatique, 4 réglages de température, option de rinçage supplémentaire, 2 combinaisons de vitesse, 3 niveaux d'eau
Sécheuse de 7 pi³
Système de séchage GentleBreeze®, 7 cycles de séchage, 3 réglages de température, option antifroissement jusqu'à 30 minutes
Livraison, ramassage et service gratuits

Procurez-vous les « ESSENTIELS »

2999\$ ch.



Trousse de nettoyage pour surface en Ceran
Nettoie en profondeur et laisse les surfaces étincelantes.

Trousse de nettoyage pour acier inoxydable
Préserve le lustre d'origine de l'acier inoxydable.



SAVON FOCUS

333 brassées **4995\$** 5 L

- Nouveau
- Biodégradable
- Hypoallergène

100 brassées **1995\$** 1,5 L



Obtenez **50\$** en cartes cadeaux PJC

Réfrigérateur de 18,2 pi³
2 tablettes en verre pleine largeur coulissantes, tiroir à charcuterie, 2 bacs à légumes (dont 1 à humidité contrôlée)
Livraison, ramassage et service gratuits

1078\$ /mois ou 539\$

Cuisinière avec four autonettoyant
Four de 5,3 pi³, minuterie ES300, tiroir de four à poignée intégrée
Livraison, ramassage et service gratuits

1078\$ /mois ou 539\$

Obtenez **50\$** en cartes cadeaux PJC

658\$ /mois ou 329\$ FRIGIDAIRE

Lave-vaisselle
Commandes électroniques, mise en marche différée de 2/4/6 h, capacité de 12 couverts, broyeur d'aliments durs en acier inoxydable, Energy Star®
Livraison et service gratuits

Obtenez **25\$** en cartes cadeaux PJC

Laveuse à chargement frontal de 4,0 pi³
6 programmes, 3 niveaux de température, 1100 tr/min, cuve en acier inoxydable

Sécheuse de 6,7 pi³
6 programmes, 4 niveaux de température, détecteur d'humidité, éclairage du tambour, porte réversible
Livraison, ramassage et service gratuits

2398\$ /mois ou 1199\$ La paire



Obtenez **100\$** en cartes cadeaux PJC

Laveuse à chargement frontal de 4,0 pi³
12 programmes, 3 niveaux de température, 1200 tr/min, option Fresh Spin, lavage puissant

Sécheuse de 6,7 pi³
9 programmes, 5 niveaux de température, porte réversible
Livraison, ramassage et service gratuits

2898\$ /mois ou 1449\$ La paire



Obtenez **200\$** en cartes cadeaux PJC

PAYEZ EN 50 versements sans intérêt* jusqu'en octobre 2014 sur les électroménagers*

Offre en vigueur du lundi 9 août à dimanche 15 août 2010. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Brault & Martineau Liquidation et aux Galeries du sommeil. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. * Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation de crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:			
Si votre solde quotidien moyen est de:	100\$	500\$	1000\$
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de:	1,60\$	8,01\$	16,03\$

brauletmartineau.com

Livraison gratuite 7 jours sur 7** **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVREURE: Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

BROSSARD Tél.: 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél.: 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél.: 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél.: 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél.: 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

REPENTIGNY Tél.: 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél.: 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél.: 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél.: 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél.: 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)



ACTUALITÉS

Rapport sur le français aux J.O. de Vancouver

Le ministre Moore reste muet

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre du Patrimoine, James Moore, préfère lire le rapport avant de se prononcer sur les conclusions du Commissariat aux langues officielles sur la place du français à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Vancouver.

Le commissaire, Graham Fraser, a conclu dans un rapport préliminaire que les 38 plaintes qu'il a reçues au sujet du déséquilibre entre les deux langues officielles étaient fondées.

Hier, le ministre Moore n'a réagi que par l'entremise d'un porte-parole. « Nous allons prendre connaissance du rapport et continuerons à travailler avec le commissaire afin de soutenir les deux langues officielles du Canada », a-t-il déclaré.

Dans son rapport, Graham Fraser a noté que l'hymne national ainsi que la présentation des artistes et des athlètes, notamment, avaient eu lieu en français et en anglais. « Hormis ces segments, a-t-il toutefois observé, l'anglais a largement sinon totalement dominé la partie culturelle du spectacle. » Il a cité l'exemple d'un poème de François-Xavier Garneau, lu en anglais par Donald Sutherland.

Le commissaire donne peu de crédit aux justifications des organisateurs, qui ont affirmé avoir accordé 25 % au contenu francophone. En effet, on a comptabilisé dans ces 25 % la présence de tout artiste du Québec, comme « un *break-dancer* de Montréal faisant partie d'une chorégraphie », a noté le commissaire. « Le COVAN a



Le commissaire aux langues officielles donne peu de crédit aux justifications des organisateurs de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Vancouver au sujet de la présence du français.

également précisé que tout ce qui provenait du Québec, francophone ou anglophone, était considéré comme contenu francophone, en spécifiant que Leonard Cohen est un artiste du Québec », a-t-il ajouté.

Les attentes en matière de représentation des deux langues officielles étaient « bien définies », a conclu M. Fraser, mais « la commande n'a été que très partiellement satisfaite ».

Le gouvernement fédéral n'était pas responsable de

l'organisation de la cérémonie, mais il a fourni une aide financière de 20 millions de dollars.

Le rapport lui recommande d'inclure dorénavant des « clauses linguistiques plus précises » dans ses accords de contribution et de veiller à ce que les résultats soient au rendez-vous.

C'est la Ligue québécoise contre la francophobie canadienne, un des plaignants en l'occurrence, qui a pris l'initiative de rendre public ce

document préliminaire qu'on lui avait transmis à des fins de commentaires.

« La Ligue estime que ce rapport est dévastateur », a déclaré son porte-parole, Gilles Rhéaume, par voie de communiqué.

« Encore une fois, le Canada n'a pas rendu la monnaie de leurs pièces aux Québécois, aux Canadiens français et aux Acadiens, en niant, lors du tristement célèbre spectacle de Vancouver, la langue et la culture françaises. »

Écrasement de parapente mortel en Montérégie

LA VOIX DE L'EST

Un pilote de parapente de 37 ans a perdu la vie de façon tragique, hier après-midi, à Saint-Paul-d'Abbotsford, en Montérégie. Le Montréalais s'est écrasé au sol vraisemblablement en faisant pour la première fois une manœuvre acrobatique à une vitesse pouvant atteindre 70 km/h.

Le pilote avait une trentaine de vols à son actif. Après avoir reçu sa formation à l'école et au club Distance Vol libre de Saint-Paul-d'Abbotsford, il détenait la qualification requise pour piloter un parapente en solo.

La victime faisait partie d'un groupe d'une douzaine de pilotes qui se sont élançés dans le ciel, hier, de la piste du versant est du mont Yamaska.

« Il était toujours en vol quand je me préparais au décollage, et j'ai entendu quelqu'un dire que c'était surprenant qu'il fasse des manœuvres d'acrobatie comme ça », a raconté Vincent Vaillancourt, propriétaire de Distance Vol libre, plus importante école de formation du Canada.

Le pilote a fait pour la première fois une figure qui ressemble à une spirale. Elle consiste à effectuer un virage et poursuivre sa descente en réalisant des tours complets. « Quand on fait des 360 degrés, on obtient des forces centrifuges et on peut commencer à perdre connaissance. C'est un peu comme un pilote d'avion », explique M. Vaillancourt.

En exécutant la manœuvre, la victime a pu atteindre une vitesse de 60 à 70 km/h avant de s'écraser dans un champ de maïs. La scène s'est déroulée sous le regard impuissant des membres du groupe, qui sont ensuite accourus sur les lieux de l'accident. L'homme a été conduit d'urgence à l'hôpital de Granby, où on a constaté sa mort. Son identité n'a pas été dévoilée, hier.

Temps idéal

La tragédie est survenue alors que les conditions de vol étaient exceptionnelles, hier. « Il a fait un super beau vol. Il a décollé autour de 11 h 30. J'ai volé avec lui, et on s'est même fait des signes dans les airs à l'effet que c'était des conditions exceptionnelles. C'était super bon. On avait beaucoup de plaisir », a raconté le propriétaire de Distance Vol libre, en ajoutant que les équipements étaient sécuritaires et adaptés au degré de qualification du pilote.

Certaines questions demeurent tout de même sans réponse. « Est-ce qu'il a figé par rapport à la surprise de l'événement, est-ce qu'il a perdu connaissance, est-ce qu'il pensait que c'était correct et il n'a pas vu à quelle altitude il était? se demande M. Vaillancourt. Il a volé pendant une heure, une heure et demie, et est-ce qu'il était en extase de vol et il a perdu la notion de sécurité? »

La Sûreté du Québec et le Bureau de la sécurité des transports enquêtent sur la mort du Montréalais. Le matériel qu'a utilisé la victime sera notamment inspecté, mais les premières constatations laissent croire qu'une erreur humaine est à l'origine de l'accident.

EN BREF

Un proche conseiller d'Ignatieff meurt tragiquement

Le directeur des communications de Michael Ignatieff, Mario Laguë, est mort hier matin dans un accident de moto à Ottawa. Il avait 52 ans. M. Laguë s'était joint à l'équipe du chef libéral l'automne dernier. Il avait auparavant travaillé aux communications dans le bureau du premier ministre Paul Martin et occupé le poste d'ambassadeur au Costa Rica. « Homme de nombreux talents et accomplissements, Mario était un collègue de grande valeur et très apprécié. Il était également un précieux conseiller, autant pour moi que pour l'ensemble de l'équipe libérale », a déclaré Michael Ignatieff dans un communiqué diffusé quelques heures après

le drame. Mario Laguë était marié et avait deux enfants. — Hugo de Grandpré

Bev Oda en Afrique pour parler de santé maternelle

La ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, se rendra au Mali et au Mozambique pendant 10 jours à compter de lundi pour discuter de l'initiative fédérale sur la santé maternelle. Les deux pays africains sont sur la courte liste des bénéficiaires potentiels des quelque 3 milliards de dollars de l'enveloppe canadienne, laquelle pourrait atteindre plusieurs milliards de dollars en cinq ans. « Nous n'allons pas donner d'argent durant ce voyage, a indiqué la ministre Oda. Cette visite a pour but de

discuter de la manière dont le Canada peut faire des contributions. » L'initiative sur la santé maternelle a connu sa part de controverse dans les derniers mois: divers groupes et les partis de l'opposition reprochent au gouvernement d'avoir exclu l'avortement des programmes qu'il compte financer. La visite de Bev Oda aura lieu du 16 au 26 août. — Hugo de Grandpré

L'ex-ministre Helena Guergis victime d'un accident

L'ancienne ministre conservatrice Helena Guergis a obtenu son congé de l'hôpital où elle avait été admise, hier, à la suite d'un accident de la circulation survenu en matinée près de la base militaire de Borden,

en Ontario. M^{me} Guergis, qui est enceinte de cinq mois, avait été transportée à l'hôpital Stevenson Memorial, à Alliston, après que le véhicule conduit par son assistante eut été happé par une autre voiture à une intersection. Une employée du bureau de circonscription de M^{me} Guergis, Angela Foulds, a expliqué que la députée avait le choix d'attendre les résultats de ses tests à la maison ou à l'hôpital. Elle a choisi d'aller se reposer chez elle. Lorsque l'accident est survenu, M^{me} Guergis se rendait à la base de Borden, où elle devait assister à une annonce d'investissement par le ministre fédéral de la Défense, Peter MacKay. La base de Borden est située dans la circonscription que représente M^{me} Guergis. Helena Guergis a été exclue du caucus conservateur au mois d'avril. — La Presse Canadienne

Solde jusqu'à 70%*

NAOT ara C La Canadienne BeautiFeel Finn Comfort BIRKENSTOCK

PIKOLINOS MEPHISTO BELLE ricker

CHAUSSURES ET SANDALES POUR ORTHÈSES
Pointures femmes 5 à 11 • Largeurs de AA à EE • Pointures hommes 7 à 13

BOUTIQUE PRESTIGE
Chaussures européennes et canadiennes de qualité

434, avenue Victoria, Saint-Lambert (Stationnement) 450.465.5671
302, chemin Knowlton, Knowlton (Québec) 450.242.1400

* voir détails en magasin.

MONTOIT

CE SAMEDI | L'AGRICULTURE URBAIN

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

LOTTO QUÉBEC PRÉSENTE LA

Semaine italienne DE MONTRÉAL

DU 6 AU 15 AOÛT 2010
www.semaineitaliennedemontreal.com

petite italie

Défilé de mode « Moda Sotto le Stelle »
mettant en vedette le designer Mario Cocco
Ce samedi, 14 août à 21h30

LA PRESSE
cyberpresse.ca

Une production du Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec)

info 514 279-6357

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC

Le suicide de quatre infirmières est confirmé

CLAUDETTE SAMSON
LE SOLEIL

La direction du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) confirme le décès par suicide de quatre de ses infirmières en l'espace d'un an et demi.

Le directeur des communications, Richard Fournier, a dû faire le point hier après la diffusion d'un reportage à TVA, mercredi, rapportant cinq suicides dans ce groupe d'employées au sein de l'établissement qui embauche 9000 personnes, dont 3000 infirmières.

«Il faut comprendre que lorsqu'un décès survient chez nos employés, on n'est pas nécessai-

rement informés de la cause», dit M. Fournier à propos de la différence avec le reportage.

Selon ses affirmations, toutes ces personnes étaient en congé de maladie depuis un certain temps lorsqu'elles se sont donné la mort et le travail n'était pas en cause dans leur détresse. Mis au courant du cas de Diane (voir autre texte), qui a dû retourner au travail sur décision du bureau de santé de l'hôpital, bien que son médecin traitant l'ait mise en congé de maladie, il a fait part de son ignorance de la situation. Puis, après s'être informé, il a dit ne pas pouvoir commenter un cas personnel.

Il a cependant justifié le système de contre-expertise par le «devoir d'accommodement»

de l'hôpital, qui est d'offrir une autre tâche ou une tâche allégée lorsque c'est possible.

Quant au système d'arbitrage médical maintenant inscrit dans la convention collective, il l'explique ainsi: lorsque l'expert de l'hôpital conteste le diagnostic d'un médecin traitant et que l'employé est en désaccord, le cas est soumis à un troisième médecin, neutre, et c'est sa décision qui l'emporte. Sur les quelque 400 cas examinés bon an, mal an, seulement huit se sont rendus en arbitrage cette année. Il ignorait cependant le nombre de contestations non portées en arbitrage.

Une infirmière nous a toutefois fait part de sa propre expé-



PHOTO WILLIAM WEST, ARCHIVES AFP

«Il faut comprendre que lorsqu'un décès survient chez nos employés, on n'est pas nécessairement informés de la cause», a dit hier le directeur des communications du CHUQ, Richard Fournier.

rience avec le bureau de santé du CHUQ, dont le médecin a contacté son propre médecin traitant pour lui demander de modifier une décision. «C'est comme du harcèlement», dit-elle.

Pas de détérioration

Finalement, M. Fournier a indiqué que les données

actuelles ne révèlent pas de détérioration dans la qualité de vie au travail. «On sait qu'il y a des unités où c'est difficile, il y en a neuf au CHUQ, surtout à cause du temps supplémentaire.» Mais la situation est stable ou même légèrement meilleure que dans les derniers mois, selon lui.

L'une des désespérées avait été contrainte de reprendre le travail

LE SOLEIL

Au moins une des infirmières du CHUQ qui s'est suicidé dans les derniers 18 mois avait été forcée de retourner au travail, alors que son entourage constatait qu'elle était inapte à le faire. Dans une lettre laissée à ses

proches, la femme de 58 ans soulignait elle-même que son retour précipité au travail constituait une des difficultés qu'elle vivait.

Celle que nous appellerons Diane avait 37 ans d'expérience et était à un an et demi de sa retraite. *Le Soleil* a parlé avec l'une de ses proches,

qui a confirmé de nombreuses informations obtenues d'abord de la part d'une collègue.

Diane était en congé de maladie lorsqu'elle a dû rencontrer le médecin du bureau de santé du CHUQ pour une contre-expertise. À sa sortie du bureau, «elle avait les

larmes aux yeux parce que le médecin la retournait au travail. Elle m'a dit qu'elle n'était pas prête», a raconté la collègue qui l'a rencontrée à ce moment.

Par la suite, ses compagnes de travail ont constaté que Diane, qui avait repris son boulot dans une unité où les

conditions sont particulièrement difficiles, n'était effectivement pas en état de le faire.

«C'est vrai», confirme la belle-sœur de Diane. Sans dire que le travail est la cause de son suicide, elle confirme aussi que Diane parle de cette situation difficile dans sa lettre.

«La réalité actuelle est un calvaire»

— La présidente du syndicat des infirmières du CHUQ

LE SOLEIL

«La réalité actuelle est un calvaire.»

Cecri du cœur de la présidente du syndicat des infirmières du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), Nancy Bédard, survient au lendemain d'un reportage de TVA sur plusieurs suicides survenus chez ses membres.

Bien qu'elle n'ait en main aucun élément lui permettant de relier ces événements précis aux conditions de travail, elle n'en constate pas moins la vive détresse psychologique de bon nombre des 3000 infirmières.

La présidente avait été informée de trois suicides survenus depuis un an et demi. Dans chaque cas, les informations obtenues lui laissaient croire qu'il n'y avait pas de lien avec le travail. Mise au fait par *Le Soleil* de la situation vécue par Diane (voir autre texte), elle comptait bien les valider.

Quant à l'attitude du bureau de santé du CHUQ, qui contesterait de nombreux diagnostics de médecins traitants, elle nuance un peu les propos rapportés au *Soleil* par une employée.

Il est vrai, dit-elle, qu'il y a eu beaucoup de contestations. «Nos gens avaient l'impression d'aller devant un tribunal.» Mais depuis un an et demi, elle juge que la situation s'est beaucoup améliorée. Un système d'arbitrage médical a été mis en place et le bureau de santé respecte davantage les décisions prises par les médecins des employés, explique-t-elle.

«Je ne veux pas dire que ça n'arrive plus de façon isolée, je ne pense pas qu'on a atteint un idéal. Il me semble que le bureau de santé devrait faire de la prévention et s'assurer que le personnel entre apte.»

Indépendamment des cas de suicides qui ont chacun leur histoire, Nancy Bédard constate toutefois que le point de rupture approche pour les infirmières qui sont très sollicitées par le temps supplémentaire obligatoire. «Chaque jour, j'en ai une dizaine en pleurs parce qu'elles viennent d'apprendre qu'elles ne pourront retourner à la maison après leur temps régulier de travail», relate-t-elle.

Pour plusieurs, il s'ensuit des problèmes conjugaux, des tensions dans les soins aux enfants. Les services de maternité, les soins intensifs et les urgences sont parmi les plus vulnérables.

Un avenir plus vert commence à la maison! Laissez-nous vous aider.



FINANCEZ VOS
PROJETS ÉCOLOGIQUES
AVEC LA TD

À titre de fiers leaders en matière de responsabilité environnementale, nous sommes très heureux d'offrir une gamme d'options pour le financement de vos projets d'énergie verte à la maison. Grâce à des pratiques écologiques comme l'usage de panneaux solaires, d'éoliennes ou de systèmes géothermiques, nous préparons le terrain pour notre avenir. Comme nous sommes l'un des plus grands acheteurs d'énergie renouvelable au Canada, nous savons qu'en nous efforçant continuellement d'être plus écologiques, nous construisons un meilleur avenir pour tous.

Passez à une succursale, téléphonez-nous au 1-866-832-2252 ou visitez le www.tdcanadatrust.com/energiesrenouvelables



Canada Trust

Des services bancaires confortables

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Reprise des mariages gais

Les mariages gais vont pouvoir de nouveau être célébrés à partir du 18 août en Californie, a tranché un juge fédéral, hier, après avoir jugé illégale l'interdiction des unions homosexuelles. Le juge Vaughn Walker a rejeté une requête déposée par des opposants aux mariages gais qui avaient réclamé un gel des unions tant que la procédure d'appel étaient en cours, ce qui pouvait prendre plusieurs mois. — AFP



PHOTO ERIC RISBERG, AP

AFGHANISTAN

D'autres secrets à publier

Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, a déclaré hier que son site internet spécialisé dans le renseignement prévoit toujours la publication d'environ 15 000 documents militaires confidentiels sur la guerre d'Afghanistan. M. Assange, dont les déclarations étaient retransmises à Londres, a indiqué que le site se préparait à les diffuser malgré la demande du Pentagone, la semaine dernière, de rendre les milliers de documents déjà publiés et de ne pas en diffuser d'autres. — AFP

COLOMBIE

Voiture piégée à Bogota

Un attentat à la voiture piégée a secoué hier à l'aube le nord de Bogota, faisant au moins sept blessés, moins d'une semaine après l'investiture du nouveau président, Juan Manuel Santos. Ancien ministre de la Défense (2006-2009), il a été l'un des maîtres d'œuvre de la politique de fermeté décidée par son prédécesseur, Alvaro Uribe, contre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). — AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

2015

Le premier ministre du Danemark, Lars Løkke Rasmussen, a dit souhaiter, hier, le retrait de la plupart des soldats danois d'Afghanistan avant 2015, lors d'une visite à Londres chez son homologue britannique David Cameron. Quelque 750 militaires danois sont déployés en Afghanistan. — AFP

GUANTÁNAMO

L'avocat de Khadr transporté à l'hôpital

MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE

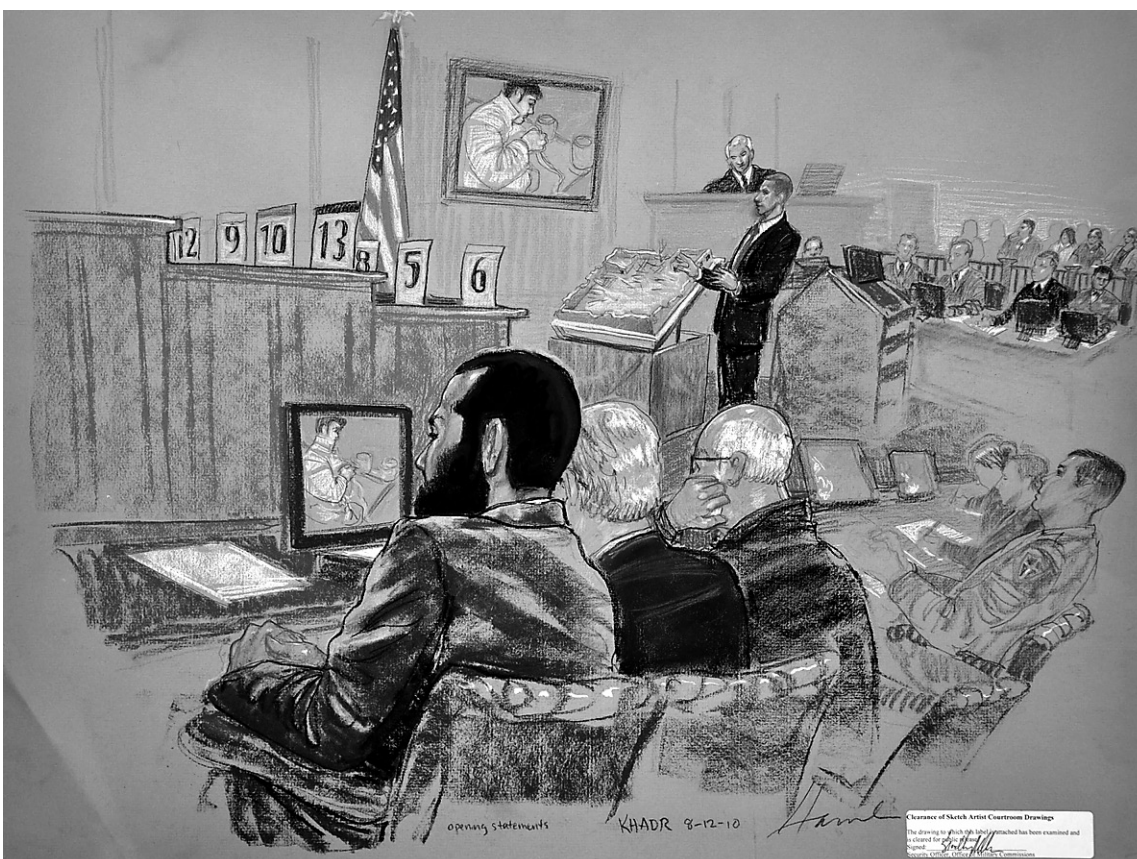
GUANTÁNAMO

Le procès pour meurtre du Canadien Omar Khadr à Guantánamo a pris une tournure inattendue lorsque l'avocat de l'accusé a perdu connaissance dans la salle d'audience, hier, quelques minutes avant la fin de la séance.

Le lieutenant-colonel Jon Jackson était au milieu du contre-interrogatoire du deuxième témoin de la poursuite — le major qui aurait prétendument tiré à deux reprises sur l'accusé lors de l'échauffourée du 27 juillet 2002 — lorsqu'il a demandé une pause au juge, le colonel Patrick Parrish, et s'est évanoui. Son malaise est « fort probablement lié » à une opération chirurgicale à la vésicule biliaire que l'avocat a subie il y a six semaines, a affirmé en soirée Bryan Broyles, conseiller adjoint de la défense.

« Il est actuellement sous morphine, et le médecin doit décider s'il devra être transféré hors de l'île pour une nouvelle opération ou s'il a seulement besoin de quelques jours de repos », a ajouté M. Broyles. Cette décision pourrait modifier grandement la suite du procès, M^c Jackson étant le seul avocat habilité à défendre Omar Khadr. Le procès devrait donc être reporté le temps de la convalescence du lieutenant-colonel.

Si le délai est trop long, le juge Parrish pourrait décider de reprendre le processus du début, avec une nouvelle sélection de jurés, a ajouté le conseiller.



CROQUIS JANET HAMLIN, LA PRESSE CANADIENNE

Hier, les avocats de la poursuite et de la défense ont dressé deux portraits diamétralement opposés d'Omar Khadr dans leurs déclarations d'ouverture.

« Nous espérons que ce n'est pas grave », a dit l'avocat canadien d'Omar Khadr, Dennis Edney, qui agit à titre de conseiller dans le procès. « Omar était bouleversé et

Déclarations d'ouverture

La journée d'hier avait commencé par les déclarations d'ouverture des avocats de la poursuite et de la défense, qui ont dressé deux portraits dia-

« Omar Khadr n'a pas tué le sergent Speer, et il attend depuis huit ans de pouvoir vous le dire. De le dire à des gens qui vont écouter et qui peuvent faire une différence. » — M^c Jon Jackson, avocat de la défense

s'est senti impuissant face à la situation », a ajouté M^c Edney.

Le juge a convoqué les parties et le jury pour 9 h aujourd'hui et devrait donner des indications quant à la suite des choses.

métralement opposés d'Omar Khadr. Alors que la poursuite l'a décrit comme un terroriste avisé, la défense a soutenu qu'il n'était, au moment des faits allégués, qu'un adolescent obéissant.

« Omar Khadr a dit lui-même qu'il était un terroriste entraîné par Al-Qaïda et qu'il était fier de participer à des opérations contre les Américains », a lancé le procureur du gouvernement, Jeff Groharing, en introduction. L'accusé, a-t-il poursuivi, a grandi dans une famille d'extrémistes, où il a appris que c'était bien de tuer des Américains.

M^c Groharing entend prouver aux sept jurés qu'Omar Khadr savait ce qu'il faisait lorsqu'il a participé au combat, en juillet 2002, et que c'est lui qui a lancé la grenade qui a fatalement blessé le soldat Christopher Speer.

La défense soutient que ce n'est pas son client qui a lancé

la grenade, mais plutôt un insurgé qui avait survécu au raid aérien de l'armée américaine avant de se faire tuer par le premier militaire arrivé sur les lieux.

« Omar Khadr n'a pas tué le sergent Speer, et il attend depuis huit ans de pouvoir vous le dire. De le dire à des gens qui vont écouter et qui peuvent faire une différence », a argué l'avocat de la défense, en matinée.

Selon M^c Jackson, le jeune détenu, qui avait 15 ans au moment des faits allégués, ne faisait qu'obéir aux ordres de son père, Ahmed Saïd Khadr, proche d'Oussama ben Laden, qui l'avait envoyé sur les lieux de la bataille afin d'agir à titre de traducteur pour les insurgés. « Ahmed Khadr détestait ses ennemis plus qu'il n'aimait son fils », a estimé M^c Jackson. Le procès d'Omar Khadr, aujourd'hui âgé de 23 ans, doit normalement se poursuivre pendant plusieurs semaines.

LA VEUVE
DU SOLDAT
SPEER ASSISTE
AU PROCÈS

Pour la première fois depuis le début du procès, la veuve du soldat Christopher Speer, Tabitha, se trouvait dans la salle d'audience. Vêtue d'une robe noire à motifs blancs, elle a fixé l'accusé du regard un long moment lorsqu'il est entré dans la salle, en complet-cravate, les cheveux frais coupés et la barbe taillée. Elle est restée impassible durant les déclarations d'ouverture, mais n'a pu réprimer quelques larmes lors de la description, par le premier témoin de la poursuite, du combat dans lequel son mari a été fatalement blessé par une grenade. — Malorie Beauchemin

Le racisme en France inquiète l'ONU

MARC THIBODEAU

PARIS — La sévérité des règles mises en place par le gouvernement français en matière d'immigration et de sécurité, qui alimente une vive controverse dans le pays, suscite l'inquiétude des Nations unies.

Réunis à Genève pour leur session semestrielle, les membres du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, qui notent une « recrudescence notable du racisme et de la xénophobie » dans l'Hexagone, ont fait part de leurs préoccupations à la délégation française.

Plusieurs ont évoqué les mesures annoncées dans les dernières semaines par le président Sarkozy à l'appui de leurs critiques.

Un expert turc a dénoncé la volonté du chef d'État de retirer la nationalité française à certains criminels « d'origine étrangère », arguant qu'une telle mesure contreviendrait probablement à la Constitution.

Un autre expert cité par l'AFP a critiqué le fait que les Tsiganes doivent posséder un carnet de circulation, ce qui rappelle, selon lui, « l'époque de Pétain ».



PHOTO PASCAL ROSSIGNOL, REUTERS

Une jeune Tsigane et sa famille devront passer la nuit dans un abri de fortune après que la police a saisi leur roulotte, hier, à Lesquin, ville du nord de la France située près de Lille.

Le rapporteur américain du comité, Pierre-Richard Prosper, a déclaré pour sa part qu'il manque à la France une « vraie volonté politique » de venir à bout du racisme.

Réagissant aux critiques, le secrétaire d'État français aux Affaires européennes, Pierre Lellouche, a déclaré hier que les polémiques entretenues « ici et là » au sujet des décisions du gouvernement fran-

çais « n'ont pas lieu d'être », car ces décisions visent à garantir les libertés publiques.

« La France est un État de droit rigoureusement respectueux des droits de l'homme, dont elle a été la première inspiratrice depuis deux siècles », a déclaré M. Lellouche, qui désigne la sécurité comme « le premier » de ces droits.

Le président du Conseil représentatif des associations

noires de France, Patrick Lozès, croit pour sa part que l'étiquette de « pays des droits de l'homme » ne colle plus à la France puisqu'elle est « régulièrement montrée du doigt et même condamnée par des organismes (internationaux) qu'elle a souvent contribué à mettre en place ».

M. Lozès rappelle que la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (CERI) a aussi durement critiqué la situation du pays dans un rapport rendu en juin. Elle a notamment déploré que des propos tenus par des membres du gouvernement dans le cadre du débat sur l'identité nationale « aient été ressentis comme encourageant l'expression du racisme ».

Les critiques émanant des Nations unies vont donner de nouvelles cartouches au débat sur l'identité nationale et du président.

L'eurodéputée Eva Joly, dans une entrevue à *Paris Match*, a reproché au chef d'État de désigner des « boucs émissaires » par ses mesures sécuritaires. « C'est très fasciste. Mais cela va lui coûter cher », a-t-elle prévenu.

FRANCE

Plus de 40
camps de Roms
démantelés
en 15 jours

AGENCE FRANCE-PRESSE

LYON — Plus de 40 camps illégaux de Roms ont été démantelés en France depuis le durcissement de la politique annoncée par le gouvernement à leur égard il y a deux semaines, a indiqué hier à Lyon le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

Environ « 700 personnes » devraient être « reconduites dans leur pays d'origine », la Roumanie ou la Bulgarie, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse, précisant que des vols seraient « spécialement affrétés » pour ces expulsions.

Le 28 juillet, M. Hortefeux avait annoncé que la moitié des camps illégaux de Roms et de gens du voyage, dont il estime le nombre à environ 300, seraient démantelés dans les trois mois. Il y aura reconduite « quasi immédiate » à la frontière des Roms « qui auraient commis des atteintes aux biens ou des fraudes », avait-il ajouté.

Condamnée à la lapidation

Une Iranienne « forcée » de faire des aveux



PHOTO FOURNIE PAR AMNISTIE INTERNATIONALE À L'AFP
Sakineh Mohammadi-Ashtiani avait été inculpée en mai 2006 pour avoir eu des « relations illicites » avec deux hommes après la mort de son mari.

DAPHNÉ CAMERON

Une Iranienne dont la condamnation à mort par lapidation a suscité une vague d'indignation dans le monde a avoué son implication dans le meurtre de son mari lors d'une entrevue diffusée à la télévision d'État mercredi soir. Ses avocats croient toutefois que ces déclarations ont été obtenues sous la contrainte.

Sakineh Mohammadi-Ashtiani, âgée de 43 ans, avait été inculpée en mai 2006 pour avoir eu des « relations illicites » avec deux hommes après la mort de son mari. Elle avait été condamnée à 99 coups de fouet. Quelques mois plus tard, elle avait été reconnue coupable d'adultère et condamnée à être lapidée.

Il y a un mois, l'État iranien lui a accordé un sursis pour des raisons « humanitaires » après que, dans le monde entier, des groupes de défense des droits eurent dénoncé la cruauté du châtiment. La condamnation de M^{me} Mohammadi-Ashtiani a également été critiquée par la communauté internationale, y compris par la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton.

À la fin du mois de juillet, le président du Brésil, Luiz

Iñacio Lula da Silva, qui entretient de bonnes relations avec l'Iran, a même proposé l'asile à la prisonnière.

La semaine dernière, un haut responsable judiciaire iranien a toutefois révélé que, en plus d'un double adultère, Sakineh Mohammadi-Ashtiani avait été reconnue coupable de complot pour tuer son mari et que l'affaire était toujours en examen.

« Nouvelles accusations »

L'entrevue a été diffusée mercredi soir à la télévision d'État iranienne dans la foulée de ces « nouvelles » accusations. Elle a été enregistrée à la prison de Tabriz, où la femme est détenue depuis deux ans.

Dans l'entretien, une femme enveloppée d'un tchador noir (qui ne laisse voir que le nez et un œil) est présentée comme Sakineh Mohammadi-Ashtiani. Elle parle en azéri (turc), et ses propos sont traduits en persan. Elle affirme notamment qu'un homme avec lequel elle était en relation lui avait proposé de tuer son mari et qu'elle l'avait laissé commettre le meurtre en sa présence.

Hier, l'avocat de Mohammadi-

Ashtiani, Houtan Kian, a déclaré au quotidien britannique *The Guardian* que cet « aveu » avait été obtenu sous la contrainte. « Elle a été frappée violemment et torturée jusqu'à ce qu'elle accepte d'apparaître à la caméra », a-t-il affirmé.

Un autre avocat de l'Iranienne, Mohammad Mostafaie, qui a fui le pays et qui se trouve présentement en Norvège, estime lui aussi que les déclarations ont été obtenues sous la contrainte.

« Nous devrions prendre ce qu'elle dit avec prudence », a-t-il déclaré à la chaîne BBC World News. « À mon avis, cette émission est produite par les services de sécurité, en particulier le ministère de l'Information. Ils diffusent principalement des mensonges et de la désinformation. »

Selon Houchang Hassan Yari, professeur au Collège militaire royal du Canada et spécialiste de l'Iran, cette façon de faire est chose courante dans le pays. « Son cas n'est pas exceptionnel. Depuis plusieurs années, le régime utilise les confessions devant la caméra dans les procès hautement médiatisés. Ce qui est remarquable, c'est que toutes les personnes qui ont pu sortir de prison ont immédiatement affirmé qu'elles avaient fait leurs aveux sous la torture », a-t-il expliqué.

À son avis, la diffusion des « aveux » de Sakineh Mohammadi-Ashtiani est une riposte à la campagne internationale d'indignation, un effort pour calmer l'opposition à l'intérieur du pays ainsi qu'une tentative d'intimidation à l'égard de ses avocats. « Cette histoire est un signe très clair de l'échec du système judiciaire iranien », a-t-il ajouté.

- Avec AP et AFP

INONDATIONS AU PAKISTAN

Le niveau des eaux commence à baisser

D'APRÈS L'AFP

SUKKUR — Les eaux commencent à refluer hier au Pakistan, laissant des millions de personnes démunies après avoir fui leurs villages et leurs terres ravagés par les flots.

Si les alertes aux inondations sont toujours en vigueur jusqu'à aujourd'hui dans certaines régions du Sind (dans le Sud) et du Pendjab (au centre), les météorologues prédisent désormais des pluies plus éparées.

« Le niveau des eaux est en train de baisser dans les rivières du Sind et de Swat, a souligné le chef des services météorologiques, Arif Mehmood. Le niveau de l'eau baisse également dans la rivière Chenab, dans le Pendjab. Il devrait en revanche augmenter dans la zone de Taunsa, mais

sans atteindre un niveau dangereux », a-t-il ajouté.

L'attention se portait désormais sur les 14 millions de personnes affectées à des degrés divers, selon le gouvernement, par les pires inondations que le pays ait connues depuis 80 ans.

Beaucoup ont été jetées sur les routes, rejoignant en partie des camps de fortune, souvent privées de nourriture et où elles font face à une chaleur insupportable.

« Nous estimons qu'au moins deux millions de personnes ont besoin d'un abri, et nous en avons déjà fourni à un quart d'entre eux », a souligné Maurizio Giuliano, porte-parole du Bureau de coordination de l'ONU pour les affaires humanitaires.

« Les livraisons de tentes et d'autres matériels de logement ont commencé dans le Pendjab, et nous nous préparons à le faire dans le Sind », a-t-il ajouté.

Vivement critiqué pour son absence durant les inondations, le président Asif Ali Zardari s'est rendu hier dans les zones touchées et a rencontré des sinistrés, a indiqué un responsable gouvernemental. Le président a visité la ville de Sukkur, près des zones les plus touchées par les inondations, dans la province du Sind.

L'ONU avait lancé mercredi un appel de fonds de 460 millions de dollars pour apporter une aide d'urgence aux victimes. Les Nations unies estiment que 1600 personnes sont mortes et le gouvernement pakistanais a confirmé 1243 morts.



PHOTO BEHROUZ MEHRI, AGENCE FRANCE-PRESSE
Un jeune sinistré pakistanais a pris un repas qui lui a été fourni hier par l'armée dans un camp de réfugiés installé dans une école, dans la région de Nowshera.

SAUVAGE

L'EXPOSITION

ENCORE PLUS FÉROCES, ENCORE PLUS TOUCHANTS !

Vivez une expérience visuelle envoûtante. Plus de 140 images géantes dans une mise en scène exceptionnelle.
Découvrez le célèbre photographe Vincent Munier dans un film sur son expédition en Arctique.

« De la beauté à l'état pur ! Un baume de paix pour l'âme et le cœur. »
Florence

Sous un grand chapiteau climatisé,
sur les Quais du Vieux-Port,
à deux pas de la Place Jacques-Cartier.
Métro Champ-de-Mars

Jusqu'au 6 septembre

du dimanche au mercredi de 11 h à 19 h
du jeudi au samedi de 11 h à 21 h

www.etat-sauvage.com



QUAIS
DU VIEUX-PORT
MONTRÉAL

vincentmunier



MUSEUM

NATURE'S BEST PHOTOGRAPHY

LA PRESSE
cyberpresse.ca

Bos

CORLAB

HJC
PRODUCTIONS

M&H

uma



MONDE

Levée partielle de l'état d'urgence, mais la Russie brûle toujours

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — Le président Dmitri Medvedev a levé l'état d'urgence dans trois des sept régions russes touchées par

les incendies de forêt, mais la situation restait tendue près du centre nucléaire de Sarov et, ailleurs, on craignait la propagation des retombées de Tchernobyl.

«L'état d'urgence est maintenu dans quatre territoires», a déclaré M. Medvedev lors d'une réunion à Taganrog, dans le sud-ouest du pays. Le ministère des Situations

d'urgence a indiqué hier avoir réduit à 81 000 hectares la surface des incendies de forêt qui font rage dans le pays depuis la fin du mois de juillet. Au total, plus de 800 000 hectares ont été rasés et 54 personnes sont mortes, selon un bilan officiel.

La lutte contre les flammes continue près de Sarov, où se trouve un important centre de recherche nucléaire, dans la région de Nijni Novgorod, à 500 km à l'est de Moscou.

Un nouveau foyer s'est déclaré dans la zone mercredi et un porte-parole du ministère des Situations d'urgence sur place, Mikhaïl Tourkov, a indiqué à l'AFP par téléphone que des renforts de 70 hommes avaient été dépêchés pour s'ajouter aux 3400 qui luttent contre le feu depuis plus d'une semaine.

«Deux avions et deux hélicoptères sont dans la zone», a-t-il ajouté. Un train spécial équipé de grandes quantités d'eau et de puissantes lances à incendie est également sur place, alors que la liaison ferroviaire avec Sarov a été coupée.

Autre sujet d'inquiétude, en Ukraine, le ministère des Situations d'urgence a révélé hier que plusieurs hectares de tourbières étaient en feu depuis trois jours à seulement 60 km au sud de l'ancienne centrale nucléaire de Tchernobyl, accidentée en 1986.

L'Ukraine est touchée, comme la Russie, par une canicule sans précédent accompagnée d'incendies.

Par ailleurs, le président Medvedev a déclaré hier que près d'un quart des cultures de céréales avaient été perdues en raison de la sécheresse et de la canicule.

Manifestation à Moscou

À Moscou, la police russe a dispersé hier soir une manifestation contre le maire de la ville, Iouri Loujkov, notamment pour sa gestion de la crise de la canicule qui frappe la capitale russe en faisant des milliers de morts, a constaté un journaliste de l'AFP. Par ailleurs, des milliers de personnes, majoritairement des personnes âgées, sont mortes en raison de la chaleur dans la ville, un bilan révélé par les services de l'état civil et que le gouvernement refuse de confirmer.

«Tant de vieillards sont morts pendant cette canicule. Les autorités en portent la responsabilité, car elles n'ont prévenu personne, elles n'ont rien fait», a déclaré à l'AFP Olga Koulikova, une manifestante de 80 ans. Des passants lançaient pour leur part aux policiers: «Pourquoi vous êtes ici? Allez combattre les incendies!»

ÉTATS-UNIS

Arrestation d'un tueur en série présumé

AGENCE FRANCE-PRESSE

ATLANTA — Un homme soupçonné d'être un tueur en série, et qui aurait tué cinq personnes en les poignardant, a été arrêté hier aux États-Unis alors qu'il s'appêtait à monter à bord d'un avion à destination d'Israël, a-t-on appris auprès des autorités.

L'homme, identifié par plusieurs responsables comme un citoyen israélien du nom d'Elias Abuelzam, «a été arrêté par des officiers de la police des frontières et de la police d'Atlanta au moment où il s'appêtait à embarquer sur un vol à destination de Tel-Aviv», a déclaré à l'AFP Sandy Hasegawa, porte-parole de la police d'Atlanta.

Les agents avaient reçu une information de la police du Michigan sur la présence de l'individu à l'aéroport international d'Atlanta.

Le suspect a été appelé à se présenter au comptoir de la compagnie aérienne, où il a été interpellé mercredi soir.

Il est soupçonné d'avoir poignardé une vingtaine de personnes au cours des trois derniers mois, dont cinq mortellement. L'homme aurait agi dans les États du Michigan, où les cinq morts ont été recensés, de l'Ohio et de la Virginie.

La majeure partie des victimes étaient noires, et les autorités tentent de déterminer si ces agressions avaient un mobile raciste.

«Nous travaillons avec le FBI et la police du Michigan pour le déterminer», a déclaré Sandy Hasegawa, indiquant que, pour le moment, la police n'avait pas révélé l'identité et la nationalité du suspect.

Selon des médias locaux d'Atlanta, il était en possession d'un passeport israélien périmé.

TOUT LE WEEK-END!

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 AOÛT



10% DE RABAIS

SUR PRESQUE TOUT EN MAGASIN!

Lorsque vous utilisez votre carte MasterCard® Hbc[†] ou votre carte de crédit Hbc.

Exceptions : meubles, gros électroménagers, appareils électroniques et matelas. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

DE PLUS, OBTENEZ UNE



CARTE-RABAIS DE 25\$

avec tout achat de 75 \$ ou plus (avant taxes)

Applicable à tout achat de 100 \$ ou plus (avant taxes) à la Baie. Carte-rabais valide du 10 au 30 septembre 2010. Une carte-rabais par transaction. Cette carte-rabais ne s'applique pas aux achats de produits de beauté et de parfums. D'autres exceptions peuvent s'appliquer. Liste d'exceptions en magasin.

1 500 \$ DE RABAIS

798 \$

Ord. 2 298 \$

Duo-sommeil grand lit à plateau-coussin **Symmetry III**, collection **Posturepedic** de **SEALY**

Formats lit 1 place à très grand lit aussi offerts à prix de solde. Ferme ou moelleux.

ET LIVRAISON SANS FRAIS!

Précisions en magasin.

500 \$ DE RABAIS

999,98 \$

Ord. 1 499,98 \$

Duo-lessive Duet de **WHIRLPOOL** **250 \$ de rabais**

Laveuse à chargement frontal, 4 pi³

6 cycles. Modèle 84066005.

Ord. 849,99 \$ **Solde 599,99 \$**

250 \$ de rabais

Sécheuse de 6,7 pi³

6 cycles. Tambour éclairé. Modèle 84070955.

Ord. 649,99 \$ **Solde 399,99 \$**

Piédestaux illustrés aussi offerts à prix de solde.



labaie.com

la **Baie**

* Cette offre ne peut être combinée avec le rabais consacré à l'ouverture d'un nouveau compte. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin. © Marque déposée de MasterCard International Incorporated. Utilisée sous licence. † Marque déposée de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Achat-choix », « Offre spéciale de la direction » et marchandises caritative de la Fondation Hbc. La mention « Offre spéciale de la direction » indique que nous avons trouvé une affaire incroyable dont nous voulons vous faire profiter. La mention « Prix de comparaison », sur une étiquette ou une affiche, indique le prix qu'un autre détaillant canadien demande et pourrait demander pour un article identique ou de valeur comparable. Les quantités d'articles « Offre spéciale de la direction » sont limitées et peuvent varier selon le magasin. Aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts.

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Eric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur de l'information
 André Pratte > Éditorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAUX

Manuvie inquiète



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

La nouvelle a moins fait jaser que les élucubrations de Marc Bellemare et les difficultés de Tiger Woods. Elle n'en est pas moins importante et, surtout, inquiétante. La société Financière Manuvie a annoncé des pertes de 2,4 milliards pour le deuxième trimestre de l'année, pertes encore plus lourdes que celles subies au beau milieu de la récente crise financière.

Les pertes de 2,4 milliards sont encore plus lourdes que celles subies au beau milieu de la crise.

Pourquoi s'en préoccuper? Parce que la Financière Manuvie a été pendant plusieurs années considérée comme une société particulièrement bien gérée; ses actions étaient vues comme un investissement sûr et rentable. Des milliers de Canadiens ont acheté ses produits ou ses titres. De plus, Manuvie est devenue au cours de la dernière décennie la plus importante société d'assurance vie en Amérique du Nord et la cinquième de la planète.

Comme l'ensemble de l'industrie financière, les compagnies d'assurance ont été durement touchées par la crise de 2008-2009. Aujourd'hui, elles font face à des difficultés particulières en raison des fai-

bles taux d'intérêt; ceux-ci ont pour effet d'augmenter considérablement le coût actuel de leurs obligations futures. Malgré ce boulet qu'elles doivent traîner, la plupart des sociétés sont retombées sur leurs pieds. Pas Manuvie.

Aujourd'hui dirigée par Don Guloien, Manuvie souffre de décisions prises à l'époque de son légendaire prédécesseur, Dominic D'Alessandro. Manuvie avait alors fait de très bonnes affaires en faisant progresser le secteur des rentes à capital variable. En raison des garanties qu'ils comportent et des règles comptables imposées aux compagnies d'assurance au Canada, ces produits rendent le vendeur très vulnérable à l'évolution du marché boursier. C'est d'autant plus vrai dans le cas de Manuvie parce que la direction n'était pas parvenue à trouver une manière d'en couvrir le risque avant que les marchés s'effondrent.

Certains analystes sympathisent avec M. Guloien et son équipe, sachant qu'ils ne peuvent pas réécrire l'histoire. D'autres sont plus impatientes, furieux d'avoir été encore une fois pris par surprise; si on s'attendait à des pertes pour le deuxième trimestre, personne n'avait vu venir une telle catastrophe. Les investisseurs avaient déjà été pris de court l'an dernier par la diminution de 50% du dividende. Résultat de ce mécontentement: au cours de la dernière année, le titre de Manuvie a perdu 40% de sa valeur.

Bien que le troisième trimestre s'annonce lui aussi difficile, la Financière Manuvie demeure une institution solide. Toutefois, si la direction ne parvient pas à sortir rapidement l'entreprise de sa mauvaise passe, la marque perdra une bonne part de la crédibilité acquise au cours des 15 dernières années.

Les gagnants

Nous publions aujourd'hui le troisième et dernier éditorial sur la culture au XXI^e siècle.



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

«La mondialisation n'est pas la colonisation du monde par l'Occident, elle marque plutôt le dépassement des barrières qui isolaient les cultures locales, elle tend à les ouvrir les unes aux autres», estime le philosophe Thierry Wolton (dans *Quatrième guerre mondiale*).

Prospérité et culture marchent généralement main dans la main.

En dépit des milliers de vitrines de McDo cassées au nom de la haine mondialisée de la mondialisation, Wolton a raison: depuis un quart de siècle, la mondialisation a en effet enrichi – tant économiquement que culturellement – la plus grande partie des populations qu'elle a touchées.

On l'a souvent noté ici: prospérité et culture marchent généralement main dans la main.

Au XVIII^e siècle, de grandes victoires de la «mondialisation» fut de placer sur la... liste européenne des best-sellers un «produit culturel» de la France, un des empires de l'époque: *L'Encyclopédie* de Diderot!

Aujourd'hui, si la mondialisation est largement portée par les États-Unis, elle a aussi créé de puissants blocs culturels régionaux. Dans le monde arabe, les *media cities* poussent comme des champignons. Même explosion en Inde: «Nous sommes en train de bâtir l'industrie du XXI^e siècle!» dit

un des pontes de Bollywood (dans *Mainstream*, de Frédéric Martel: voir le blogue de l'édition à son sujet). La pop mondiale est littéralement squattée par les cultures africaine et latine.

De fait, «les cultures régionales se renforcent partout (et) l'entertainment américain est souvent produit par des multinationales européennes, japonaises ou désormais indiennes, alors même que les cultures locales sont de plus en plus souvent coproduites par Hollywood», constate Martel. C'est ce que prédisait dans *Le XXI^e siècle sera américain*, il y a 20 ans, l'essayiste d'origine brésilienne Alfredo Valladao. Il parlait alors de l'émergence d'une «Amérique-monde» gérant «un processus de production culturelle dont la matière première se trouve dans les cultures particulières, dans les cultures nationales».

De fait, tous les continents ont progressé dans ce réseau d'échanges... sauf l'Europe. Ses exportations culturelles diminuent en effet de 8% par année, alors qu'en Amérique, elles progressent de 10%!

Pourquoi? Parce que les Européens refusent de participer pleinement à la culture *mainstream*, juge Martel. Et ils préfèrent ignorer que «les frontières qui séparent l'art de l'entertainment sont pour une large part le résultat d'appréciations subjectives. L'endroit où vous placez cette frontière est souvent un indice de l'année où vous êtes né et de votre couleur de peau». Art contre divertissement: c'est une guéguerre qui agonise faute de combattants, sauf en Europe... et dans quelques poussiéreuses officines québécoises, bien entendu.

Aujourd'hui, ce que Frédéric Martel appelle la «guerre mondiale de la culture», dont les enjeux sont autrement plus importants que les peuples, se déroule à un autre niveau, infiniment plus intéressant.

LIRE AUSSI LE BLOGUE DE L'ÉDITO
 De Mahler à Lady Gaga...

LA NOUVELLE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, LINE BEAUCHAMP



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Une peur exagérée

De grandes villes ont déjà réussi à protéger leur population contre la hausse du niveau de la mer

BJØRN LOMBORG



Directeur du Copenhague Consensus Center et professeur auxiliaire à la Copenhague Business School.

l'auteur a écrit les ouvrages *L'écologiste sceptique* et *Cool It*.

Imaginez si dans 70 ou 80 ans, une ville portuaire géante – par exemple, Tokyo – se trouvait engloutie à cause d'une augmentation de plus de cinq mètres du niveau de la mer. Des millions d'habitants seraient en péril, sans compter les milliers de milliards de dollars de perte en infrastructure.

Cette perspective horrible est tout à fait dans la lignée des catastrophes auxquelles font référence les prophètes du réchauffement de la planète comme Al Gore quand ils nous disent qu'il faut prendre «des mesures préventives à grande échelle pour protéger la civilisation humaine telle que nous la connaissons».

La rhétorique peut sembler exagérée, mais quand il y a tant d'éléments en jeu, elle est assurément justifiée. Si on n'entreprend pas une action importante parfaitement coordonnée sur le plan mondial, comment pourrions-nous faire face à des augmentations du niveau de la mer d'une telle ampleur?

Eh bien, nous le faisons déjà. En ce moment même. Depuis 1930, Tokyo s'est enfoncée de cinq mètres à cause du pompage excessif de la nappe phréatique et, certaines années, les parties les plus basses du centre-ville s'enfoncent d'environ 30 centimètres.

Le réchauffement climatique est réel. Mais la fin du monde n'est pas pour demain.

De tels affaissements se sont produits par le passé dans de nombreuses grandes villes, comme Tianjin, Shanghai, Osaka, Bangkok et Jakarta. Dans chaque cas, on a réussi à protéger la ville des hausses du niveau de la mer et à assurer sa prospérité.

Ce n'est pas qu'il ne faille pas tenir compte du réchauffement de la planète, mais plutôt qu'il faille faire preuve

de prudence devant des prédictions hyperboliques. La plupart du temps, ce qui nous apparaît comme de terribles changements sur les plans climatique et géographique s'avèrent finalement tout à fait maîtrisables... et même, parfois, anodins.

Dans une recherche financée par l'Union européenne, des climatologues ont étudié les effets possibles sur l'économie mondiale de la disparition totale de la calotte glaciaire de l'Antarctique occidental. Un événement de cette ampleur causerait une hausse du niveau de la mer d'environ sept mètres au cours des 100 prochaines années; ce qui est exactement le genre d'éventualité auquel pensent les militants écologistes quand ils nous parlent d'une éventuelle apocalypse. Mais serait-ce réellement si catastrophique?

Pas selon cette étude. Une augmentation de sept mètres du niveau de la mer causerait l'inondation d'environ 40 000 km² de littoral où habitent actuellement plus de 400 millions de personnes. C'est beaucoup de monde, évidemment, mais cela représente moins de 6% de la population mondiale. Et la plupart de ceux qui vivent dans les régions qui seront inondées n'auront même pas les pieds mouillés.

Pourquoi? Parce que la grande majorité de ces 400 millions de personnes vivent dans des villes, qui pourront être protégées assez facilement, comme cela a été le cas à Tokyo. Ainsi, il n'y aurait qu'environ 15 millions de personnes à déplacer au cours du prochain siècle. Le coût total de la gestion de cette «catastrophe» – si les politiciens ne perdent pas de temps à tergiverser et qu'ils adoptent des



PHOTO TOSHIFUMI KITAMURA, AFP
 Depuis 1930, Tokyo s'est enfoncé de cinq mètres à cause du pompage excessif de la nappe phréatique et, certaines années, les parties les plus basses du centre-ville s'enfoncent d'environ 30 centimètres.


seulement nous avons cette capacité, mais nous l'avons prouvé en de nombreuses occasions par le passé.

Que cela nous plaise ou non, le réchauffement climatique est réel, il est causé par l'homme, et il faut faire quelque chose pour le contrer. Mais la fin du monde n'est pas pour demain.

Malheureusement, en essayant de susciter la terreur, on n'aide pas la cause. Plus on exagère les scénarios catastrophes, plus le risque augmente qu'un jour, leur invraisemblance soit exposée au grand jour. Et le public risque alors de se désintéresser totalement du problème. C'est peut-être ce qui explique que, depuis trois ans, l'intérêt du public pour le réchauffement de la planète a considérablement décliné.

La peur est excellente pour motiver les gens à court terme, mais c'est une très mauvaise base sur laquelle s'appuyer pour prendre des décisions éclairées dans un dossier complexe qui nécessite toute notre intelligence pendant une longue période de temps.

Droits d'auteur: Project Syndicate, 2010 (www.project-syndicate.org)



**La rentrée scolaire :
des sacs à dos
pour eux,
des sacs à main
pour vous.**

L'Événement de shopping automnal, du 12 au 15 août.

Découvrez chez Holt Renfrew les plus récents produits de beauté, parfums et articles de mode. Quelle meilleure façon de célébrer l'automne?

À l'achat de 250 \$ ou plus, obtenez une
carte-cadeau Holt Renfrew de 25 \$*

À l'achat de 500 \$ ou plus, obtenez une
carte-cadeau Holt Renfrew de 50 \$*

À l'achat de 750 \$ ou plus, obtenez une
carte-cadeau Holt Renfrew de 75 \$*

À l'achat de 1 000 \$ ou plus, obtenez une
carte-cadeau Holt Renfrew de 100 \$*

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514-842-5111 HOLTRENFREW.COM

* Les montants d'achat minimums n'incluent pas les taxes et se limitent à l'achat de marchandises uniquement. L'offre exclut : Akris; mode féminine, mode masculine, chaussures pour femmes et maroquinerie Alexander McQueen; mode masculine Armani Collezioni; mode féminine, mode masculine et maroquinerie Balenciaga; mode féminine, mode masculine et chaussures pour hommes Brunello Cucinelli; Canali; Carole Tanenbaum Vintage ; mode féminine, chaussures et maroquinerie Céline; boutique Chanel; boutique Christian Dior; chaussures Christian Louboutin; Diesel; mode féminine et mode masculine Dolce & Gabbana; mode féminine Dries Van Noten; Ermengildo Zegna; mode féminine Giorgio Armani; mode féminine, chaussures et maroquinerie Givenchy; mode féminine, mode masculine, chaussures, maroquinerie et accessoires pour hommes Gucci; Haider Ackermann; boutique et montres Hermès; services de retouches Holt Renfrew; services de livraison Holt Renfrew; fourures Holt Renfrew; cartes-cadeaux Holt Renfrew; café et produits gourmet holt; salon et spa holt; mode féminine Lanvin; mode féminine et mode masculine Loro Piana; boutique Louis Vuitton; confection sur mesure; mode féminine Marni; Max/Mara; mode féminine, mode masculine, chaussures, maroquinerie et accessoires pour hommes Prada; mode masculine Ralph Lauren Black Label; Rick Owens; mode féminine Stella McCartney; The Row; Thomas Pink; bijoux et montres Tiffany & Co.; mode masculine et chaussures Tom Ford; mode féminine Yves Saint Laurent; Z Zegna; Zegna Sport. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour plus de détails. L'offre est en vigueur du jeudi 12 au dimanche 15 août 2010 et n'est pas valable au Centre Last Call Holt Renfrew.